

Adresse n°1

Bonsoir, Je me permets de vous contacter par rapport à la variante 2 !!! Cette variante n'est pas du tout adaptée ! L'important impact de ce projet à plusieurs niveaux tout d'abord le paysage avec ces kilomètres de bitume en pleine campagne paisible, agricoles avec les expropriations de terrains que ceci va entraîner, environnementaux et écologiques avec la faune et la flore qui sera impacté et la présence d'important dénivelé entraînant la surconsommation des milliers de véhicules !!! Et enfin une variante qui nuit à une partie des riverains totalement au calme actuellement avec aucune nuisances à part le chant des oiseaux le matin !! NON à cette variante n°2 !!!! Cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°2

Bonjour, l'étude présenter pour le contournement de bren, prouve en vu des chiffres, qu' il faut un vrai contournement, le trafic autoroutier augmente tout les ans (rapport d activité de Vinci le prouve) et combien de véhicule dans 5,10,20 ans dans notre ville ?Si aujourd'hui on nous propose une déviation c est pour l arriver du 1/2 échangeur, donc il faut la variante n°2, la variante n°1 trop cher pour le même resulta

Une brenois

////////////////////////////////////

Bonjour,

Etant passé à la salle des fêtes pour voir les projets déviation, il me semble que le projet n°2 et un projet cohérent pour notre village car il contourne totalement le village et prend moins de terres agricoles que le projet n°1, il faut un contournement total de bren

Merci

cordialement

////////////////////////////////////

Je ne vais pas argumenter longtemps, j ai peur que l humain ne soit pas une priorité dans ce projet, aujourd'hui je vous info que dans la constitution française, l humain ne passe pas après la nature donc, les élus du conseil départemental doivent réfléchir a un nouvelle argument pour la faire passer dans le village et à côté de l école ! merci d avance

La variante n 2 est très bien

////////////////////////////////////

le, dans un village ? magnifique la déviation de puy st martin et les même élus veulent passer dans notre village, l école... le minimum N° 2 et la mieux est la déviation N°1

////////////////////////////////////

On nous annonce 2 ans de travaux pour la variante n 6, on passe par ou pour aller à st donat ? techniciens incapable de répondre, le maire n en parlons pas !! La solution pour une déviation provisoire : rond point Renault, le chemin communal, route de marsaz et st donat !!ah mais c est la variante n 1, c est bon on a trouver la déviation de bren !! on va demander en rétablissement de la rd 112 durant les travaux de la n 6.

La déviation n 1 et n 2 sont bien pour notre commune

////////////////////////////////////

Bonjour,

J ai appris que la mairie de bren avait un crédit jusqu' en 2024 pour la place de l école et vous le département voulait la détruire (variante 6) c est une honte tout cet argent public gaspillée, oui vous allez la refaire mais c est une HONTE, on l' aura payer 2 fois !! La variante 2 est très bien car elle contourne totalement le village et elle est moins chers que la 1, c est les 2 variante qui contourne le village

////////////////////////////////////

Aujourd'hui on a de la chance de nous proposé une vrai déviation , la variante 1, aucun défaut, elle passe sur un chemin communal, contourne le village, parfait !

Merci

////////////////////////////////////

Bonjour, étant de bren, je souhaite un contournement total du village de bren, variante 1 ou 2, je soutiens aussi l association un bren de bon sens, je trouve honteux les variantes devant l école !

Bien à vous

////////////////////////////////////

Bonjour, s il vous plait arrêtez de soutenir le 1/2 échangeur, vous voyez les dégâts !! La destruction d un village, ne pas faire une vrai déviation c est tué un village, je n imagine même pas st donat, un vrai désastre, j ai déjà la nostalgie de notre tranquillité !! je ne pense pas être lu mais j aurais fait mon devoir.

DEVIER BREN loin du village, je ne sais pas à qui je dis merci mais on compte suis vous !

////////////////////////////////////

Adresse n°3

Pour moi le but essentiel d'une déviation est de contourner une zone urbaine, voire un village me concernant. C'est pourquoi le tracé n°1 est pour moi le plus adapté, car il ne pénalise pas une école et ne défigure en aucun cas ce joli petit village de bren.

////////////////////////////////////

Adresse n°4

Pour la déviation la variante N° 1 est la meilleure. Elle contourne le village et est loin de l'école, ce qui est une priorité

donc les variantes 3.4.5.6.7 sont nulles

la 2 est acceptable

////////////////////////////////////

Adresse n°5

La déviation du village impactera durablement les relations sociales des habitants. Le projet a divisé profondément les Brennois, la réalisation laissera des rancœurs durables entre les habitants voir avec la municipalité.

Le tracé N°1 me semble le plus adapté à la tranquillité des habitants du cœur du village.

Préserver l'outil de travail des agriculteurs locaux ou assurer le bien-être des habitants, question à laquelle je ne sais répondre.

Alors, pourquoi ne pas reprendre le problème à l'origine et abandonner le projet de demi-échangeur au niveau de Saint-Barthélémy de Vals.

En 2025, il paraît impensable de dépenser l'argent public pour faciliter la circulation de centaines de poids lourds au mépris de la tranquillité et de la santé des riverains.

Les arguments de gain de temps et de développement touristique sont purement fallacieux. Il serait plus judicieux de développer d'autres modes de transports de marchandises, d'améliorer les transports en commun et les voies de circulation douces.

L'axe Tain-Romans ne me paraît pas totalement utilisé par les poids lourds rejoignant la région grenobloise. Une déviation de Granges-les-Beaumont suivi d'un 4ème pont sur l'Isère pourrait permettre de rejoindre l'autoroute A49.

[REDACTED]

26260 BREN

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°6

Avis sur la déviation de Bren

La Drôme ne pense toujours pas que le déplacement à vélo peut contribuer à alléger le trafic routier ! C'est donc la conséquence du choix du déplacement tout routier avec la réalisation de l'échangeur de St Barthélemy de Vals de 25,8M€ sur une autoroute saturée !

D'autres problèmes suivront traversée de Villeneuve de Vals, de St Barthélemy de Vals.

Aucune indication sur le profil en travers de cette déviation n'est mentionné mais je ne vois pas l'intérêt d'une BMF de 2X1.50m pour une voie limitée à 80km/h. Les vélos préférant toujours passer par le village.

Bien sûr il n'y a pas un mot sur la « sensibilité » aux déplacements à vélo bien que Bren soit situé à 7km de St Barthélemy et 2.5km de St Donat.

Sur les 7 solutions il me semble que la 6 est celle qui épargne le mieux le village à terme mais comme elle est présentée, il y a peu de chance qu'elle soit retenue, pourtant l'école a eu la bonne idée d'être implantée de l'autre côté de la D112 et la place du Savoir lui donnant accès est bien placée !

AF3V

03/03/2021

//

Adresse n°7

Bonjour, je ne suis pas contre la déviation mais il faut qu'elle passe assez loin du village étant donné qu'il y a une école ça fait trop de circulation à côté de l'école ce qui peut augmenter le risque pour les enfants. Moi qui habite Bren je n'aimerais pas non plus que pour aller à St donat il faut faire le grand tour en sachant que c'est la ville la plus proche pour faire nos courses. Merci de votre compréhension. [REDACTED]

//

Adresse n°8

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous adressons notre classement quant à l'aménagement de la RD112 à Bren, nous avons pris en compte l'humain, l'environnement, les paysages agricoles ainsi que l'économie.

Ainsi, nous avons classé les différentes variantes en commençant par la plus en accord avec l'environnement en général et les paysages agricoles et en terminant par la moins adaptée ou du moins qui dénaturerait davantage le beau village de Bren selon nous.

- Variante 6
- Variante 7
- Variante 4
- Variante 3
- Variante 5
- Variante 2
- Variante 1

Cordialement,

//

Adresse n°9

Le Conseil départemental de la Drôme a pour objectif de développer le Nord Drôme en participant à l'investissement de 2 demi échangeur. Pour garder cette dynamique le développement la variante 1 est la mieux adaptée pour Bren! Et si on veut garder Bren comme commune rurale il ne faut pas faire deux demi échangeur! On ne peut pas développer et sauvegarder!

merci de prendre cet avis en compte
cordialement

//

Bonjour, la municipalité nous a toujours expliqué qu'il fallait une variante roulante, 1,2 ou 6 quelle argument pour choisir !?

On peut comprendre que la n 1 est cher, même argument pour la n 6, pour les maisons à côté risque de fissure, s'il y a des problèmes ça va durer combien de temps ? Et il ne faut

pas de bute de terre dans un village, mur de soutènement !
La variante n 2 sera bien pour moi
Bien cordialement

////////////////////////////////////

Aujourd'hui il y a souvent des belles paroles sur la pollution, et sur le projet déviation de bren on se retrouve avec 5 projets qui arrivent dans la zone urbaine encore mieux devant une école!! Il faut choisir une variante qui contourne le village variante 1 variante 2. Si les élus décideurs ne veulent pas d'emprise sur les terrains agricoles ils ont qu'à arrêter le projet de 1/2 chargeurs
cordialement

////////////////////////////////////

A dans le village!! Bravo

Il nous faut la variante n 1 au pire la variante n 2, mais pas dans le village, les élus qui veulent sauver l agriculture, je vous informe, il y a 2 hectares sur la plaine de bren à vendre à 25 € le m2, à ce prix les agriculteurs ferment leur clapet et à 0,80 c d euros ils l'ouvrent. Je serais pour la sauvegarde de l'agriculture quand ils arrêteront de vendre pour s'enrichir! Leur hectares c est mieux que la bourse!!

////////////////////////////////////

Bonjour,
Les études prouvent que le covid 19 se propage plus vite avec la pollution, aujourd'hui le département de la drome est en zone rouge, et vous voulez plus de voitures sur notre commune? Le département de la drome aime la pollution et du coup le covid 19!!? Ces millions serai mieux dans les hôpitaux que dans ces routes, tout ça pour un 1/2 échangeur! Si vous aimez autant les routes la variante n 1 est très bien, c est un vrai contournement, la variante n 2 est un 1/2 contournement et les autre n en parlons plus!
Vive bren!!

////////////////////////////////////

Pensez à passer dans un village c est déroutant! Il vaut mieux utiliser les chemins de traverse pour réaliser une route! Variante n 1et n2 CONTOURNE le village et l ÉCOLE !!
Bon courage

////////////////////////////////////

Si vous pouvez prendre un moment pour lire la définition d un contournement, en juin 2019 on nous parlait de contournement et non aménagement, restons honnêtes!! Donc un contournement ou deviation ne passe pas dans un village ou devant une école, il reste donc la variante 1,2, merci de comprendre ma logique et le dictionnaire, la variante 2 peut suffire! Merci d avance

////////////////////////////////////

Aujourd'hui, le département de la Drôme a 8,5 millions pour la déviation de bren, prix variante 1
A ce que j ai compris les terres sont plus importantes que l humain!!
Suivez bien cette logique : variante 6 est à 6,8 millions
 $8,5 - 6,8 = 1,7$ millions,
Un mètre de tranchée couverte coûte 30000 euros, chiffre venant des techniciens !
 $1700000 : 30000 = 56$
56 mètres de tunnel en plus
La largeur de la tranchée est de 13,5m
 $13,5 \times 56 = 756$ m2
Pour le même prix que la variante 1 vous pourrez sauver 756 m2 en variante 6!!!! Je vous

rappelle que pour vous les terres n on pas de prix, il faut donc rallongé au maximum la tranchée pour sauver le maximum de terre!!
Sinon il y a la variante 2 qui contourne le village pour 4,2 millions, c est le contournement le moins chère et la variante 6 sera la plus chère au final!! C une logique simple et mathématique

//

Si aujourd'hui le département a de l argent pour payer une partie du 1/2 échangeur de st barthelemy de vals. Argent pour vinci (entreprise privée, qui en un an, a vu son action augmenter de 23% au CAC 40) on donne à plus riche que nous, donc le département a de l argent à balancer, ça tombe bien car la variante n 1 est la mieux adaptée pour bren, contournement total du village et utilise un chemin communal, utilisons les biens publics avant d aller sur les terrains privés, si vous calculez bien il y aura moins de 4 hectares agricoles, quand on veut on peut!!

C honteux de donner notre argent aux privés !!HONTEUX

//

Bonjour,

On nous parle de réchauffement climatique, d écologie et les mêmes personnes nous parle de voitures, toujours plus le voiture, de zone industrielle....Il va falloir savoir ce qu ils veulent, les deux ne vous pas ensemble! Je ne veux pas faire de politique mais quand on part de la concertation de bren, on vote écologie les verts et non les républicains, vivement les élections départementales!!

Désolé mais pour moi l humain est une priorité donc il fait un contournement total de bren, la 1 ou la 2 !! Jamais devant une école!

//

Le 1/2 échangeur de st barthelemy de vals prend aussi des terrains agricoles et le département de la Drôme investit dans le 1/2 échangeur et ça ne dérange personne et à bren il faut sauver les terres!! On ne fait pas d'omelette sans casser des œuf, une vrai déviation passe en dehors du village, la variante 1 est très bien pour un telle projet !!!
Cordialement

//

Bonjour,

Mr le président de la république, Mr Macron a affirmé lors de la convention citoyenne du mois de juin 2020 que la nature ne passera jamais avant l'humain c'est un discours que les élus de la Drôme devrait réécouter!!

Suite à ce discours l'humain passe avant la nature donc le choix est logique.

La déviation doit passer hors du village pour protéger l'humain, qui est pour le président de la République prioritaire, il reste donc la variante 2 ou la vaillante 1.

Je vous invite à réécouter ce discours plein de vérité!

Bien cordialement

//

Bonjour aujourd'hui l'association un bren de bon sens, va prendre ses responsabilités, bureau d'étude Lyonnais cabinet d'avocats parisien quoi qu'il en coûte nous irons au bout !! C'est vous qui êtes pressé de voir des voitures dans une agglomération devant une école au porte des habitations. Nous nous avons le temps, le 1/2 échangeur de saint-barthélémy-de-vals sera créé que la variante 6 ne sera encore pas faite !! Aujourd'hui on nous dit de ne pas détruire la nature c est vous les élus du département de la Drôme qui êtes les plus gros destructeur de la nature, en soutenant des projets comme le demi échangeur, axe 7, 200 hectares Agricole détruit on vous a pas entendu!! Déviation de Puy-Saint-Martin pour 3000 véhicules jours, 5,2 million on a bien raboter des montagnes, avec de belles courbes

bien serrées, on vous a pas entendu!!

Pour bren, variantes 1 et 2 sont des variantes d'avenir et à long terme pour recevoir le flux de véhicule.

Merci de votre écoute

////////////////////////////////////

Au conseil municipal de juin 2019, présentation des projets déviation, ce soir-là les brenois se sont exprimés face à leur désaccord sur les variantes traversant le village et devant l'école! Nous n'avons apparemment pas été entendu! Il est encore pas trop tard pour nous défendre!

L'association un bren de bon sens

A très bientôt

////////////////////////////////////

Bonjour, je suis déçu que les élus responsables des routes et de l'agriculture ne se déplacent pas pour discuter de tels projets, c'est sûrement pas important pour eux, mais primordiale pour nous. C'est sûrement compliqué d'expliquer qu'il faut sauver les terres agricoles et que les agriculteurs vendent les mêmes terres pour s'enrichir! A cause du 1/2 échangeur de St-Barthélemy de Vals il faut une déviation et grâce au 1/2 échangeur les agriculteurs vont pouvoir vendre leur terres en zones industrielles, c'est bien pour ça que les élus responsables de l'agriculture ne veulent pas de déviation en campagne!

Aujourd'hui la déviation de bren doit contourner le village, variante 1, désolé pour l'enrichissement des propriétaires fonciers !!

Merci de votre écoute

////////////////////////////////////

Bonjour, Je me permets de vous demander si vous avez bien étudié l'urbanisme et la carte communale de la commune de bren. Un tracé de déviation en 2005 a été choisi et l'urbanisme a été réalisé suite à cette décision de tracer, pour information c'est la variante 2, Mr le maire a les plans, il me les a personnellement fait voir!

Aucune déviation devant notre école merci de votre compréhension

////////////////////////////////////

Bonjour, aujourd'hui nous apprenons aux enfants à trier les déchets, à protéger la nature, à nettoyer la nature mais aujourd'hui aucun élu départemental est capable d'aller dans une école,

dans notre école pour expliquer aux enfants...

" nous allons faire passer 7000 véhicules donc 600 poids lourds devant votre école, dans votre village, c'est bon pour votre santé c'est bon pour votre sécurité"

Aucun élu sensé est capable de venir dans l'école, dans notre école, voir nos enfants pour expliquer ça, alors si vous n'êtes pas capable de l'expliquer ne le fait pas!!

Contournement total du village variante une ou deux sont très bien!

Bien cordialement

////////////////////////////////////

Bonjour,

Aujourd'hui c'est l'humain qui détruit la nature et non l'inverse!

Aujourd'hui c'est l'humain qui a un projet de Demi échangeur sur St-Barthélemy de Vals et non la nature!

Aujourd'hui c'est l'humain qui veut ce développement économique, la nature, elle a rien demandé!

Aujourd'hui c'est vous les élus si vous voulez qu'on perde notre ruralité, nos campagnes, notre nature et vous arrivez à bren, fleur au fusil en nous disant "on va protéger la nature" c'est une blague? Il faut aujourd'hui contourner ce village, variante une variante deux.

Aujourd'hui si vous voulez sauver la nature votez Écologie-Les Verts aux prochaines

élections départementales!!!!!!!
Merci de votre compréhension

////////////////////////////////////

Bonjour, après 2 ans de rumeur, de discours sans fin, d élus de bren qui ne veulent pas de voitures devant chez eux, nous avons enfin le droit de s expliquer, merci
Je ne remercie pas les porteurs du projet du 1/2 échangeur qui amène toutes ces voitures sur notre territoire! Aujourd'hui les élus de bren soutiennent ce projet mais ne veulent pas de voitures devant chez eux!! Le bon contournement est la variante 1, idéal pour la sécurité des villageois, de notre école et utilisation les chemins existants, si vous calculez bien, il ne devrait pas avoir trop de contre aller, donc moins d'emprise agriculture et bien moins chère !!
Bonne continuation

////////////////////////////////////

Bonjour, les brennois venants à la salle des fêtes pour la concertation au public comprennent bien qu il faut un contournement total du village, l' argument de l écologie, agricole ne tient pas avec l arrivé du 1/2 échangeur, je soutiens un contournement total du village et la sécurité de notre école, la variante 1 et une déviation à long terme pour accepter l augmentation du trafic, merci de votre écoute !

////////////////////////////////////

Bonjour, nous arrivons bientôt à la fin de la concertation, nous aurons jamais accès aux mails, donc notre avis compte sûrement peux, sinon on aurait accès à ces mails, la décision doit déjà être prise! Heureusement qu il a la justice pour ce défendre, comme dit Mr Gilles" ça coûte chère et ça ne sert à rien, il vaut se mettre autour d une table et discuter " pour nous "les absents ont toujours tort, aucun élu du département c' est déplacé, la table fût bien vide" compter sur le village pour ce défendre, ça va nous coûter de l'argent, à vous aussi "c est le notre" mais surtout du temps, ça tombe bien nous ne sommes pas pressé de voir arriver ses voitures, nous tiendrons.
JAMAIS, NON JAMAIS DEVANT UNE ÉCOLE, LES PERSONNES QUI SOUTIENNENT CE PROJET NE CE MONTRE PAS, QUELLE COURAGE !

Contournement total du village et sinon il faudra bien venir nous l expliquer un jour!!
Cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°10

Bonjour,

Je vous informe de mon refus du projet de demi échangeur pour plusieurs raisons :

Ecologie, nuisances quotidiennes, pollution ,déficit de démocratie, absence de concertation, coûts démesurés.

Il n'y a aucun gain de temps et d'argent pour les usagers du territoire.
Les villages traversés Bren, Saint Donat, Peyrins seront impactés par le doublement du trafic des poids lourds ce qui veut dire plus de pollution, plus de nuisances sonores ,plus d'embouteillages et plus d'insécurité routière

La population n'a pas été correctement informée ni consultée, ce qui est un déni de démocratie. Il s'agit des finances publiques qui sont gaspillées.

Destruction de terres agricoles.

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°11

Je vote pour la déviation n°1 ou n°2, celles-ci ne passant pas devant l'école et les habitations (nuisance sonore, pollution, ect...)

////////////////////////////////////

Adresse n°12

Bonjour,

Je met ma voix sur la proposition N°2 qui éviterais beaucoup trop de problème dans l'avenir.

Merci

////////////////////////////////////

Adresse n°13

Je n'habite pas Bren, mais je veux donner mon avis!
Je pense que les terres agricoles doivent être préservées, il en va de notre bien-être. Plus le temps passe et plus nos agriculteurs disparaissent! Je suis fille d'agriculteurs, épouse d'agriculteur et mère d'agriculteur! Protégeons nos campagnes!
Merci!

////////////////////////////////////

Adresse n°14

Bonjour Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet sur la concertation préalable du contournement de la commune de BREN (26260), je vous écris pour vous faire part de mon avis.

Après avoir pris connaissance des présentations sur les 7 possibilités de tracés, la version proposée sous le numéro 7 est la solution qui semble être à retenir.

En effet, l'élément principal à retenir pour la collectivité est son moindre coût par rapport aux autres tracés et l'artificiation presque nulle.

Ces points sont des éléments à retenir et sont donc primordiaux.

Je vous remercie d'avance de votre attention,

en vous souhaitant une agréable journée,

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°15

Tracé 1 : Inconcevable

Tracé 2 : Quel gâchis ! Impact paysager énorme (tranchée de 9m, largeur 36m) vue Vercors et Ardèche dégradée, trop d'impact environnemental, fortes dénivellations (pollution, ruissellement vers MARSAZ déjà sujet aux inondations...), accidentogène (courbes), peu linéaire (rajout + 500m mini au trajet), de nouvelles nuisances pour ceux qui n'en ont pas au Sud de Bren et pour le nouveau lotissement au Sud du village (soit plus de 100 personnes à terme)

Tracé 3, 4 et 5 : V3 trop d'impact agricole pour quasi la même finalité que V4 et V5. Pourquoi pas une V4 aménagée en déplaçant le parking de l'école ou carrément en passant sous la mairie et en déplaçant l'école plus au Nord à l'entrée du village, après tout la V7 prévoit bien de raser 2 maisons, l'école peut très bien se reconstruire ailleurs.

Tracé 6 : Très linéaire, fluide, une bonne idée mais impact agricole non négligeable, la phase travaux très importante mais la meilleure solution pour l'avenir au plus long terme si on pousse encore les prévisions de trafic... Concernant la pollution, il faut relativiser nous ne sommes pas à Fourvière ou Croix Rousse !

Tracé 7 : Variante la plus raisonnable. On ne perturbe pas le patrimoine, les nuisances restent où elles sont. On préserve le paysage, l'environnement et le monde agricole. Le point dur avec le rétrécissement est enfin supprimé. Mais on laisse les poids lourds passer dans le village... Est-ce suffisant pour Bren ? Dans un avenir non lointain je pense que oui mais imaginons que le demi échangeur passe à un échangeur complet, la variante 6 est mon premier choix alors.

En conclusion, il n'y a pas de solution idéale pour ce dossier sensible. La solution la plus raisonnable de mon point de vue est la variante 7.

Merci pour votre lecture.

Bien cordialement,

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°18

bonjour,

habitant de St Donat sur l'Herbasse j'aurais souhaité avoir des informations et faire part de mon inquiétude quand à la forte augmentation du trafic routier sur la commune.

La traversé de la commune de Bren pose déjà beaucoup de questions sur sa capacité à absorber 75% de trafic supplémentaire sans confisquer des terres aujourd'hui agricoles et sans augmenter une pollution de l'air qui dépasse régulièrement les seuils admissibles.

A l'heure où une convention citoyenne promet de ne plus artificialiser les sols, comment le développement routier peut sembler compatible avec les enjeux climatiques ?

Concernant St Donat, comment la D67 (qui traverse la ville et qui se trouve d'ores et déjà saturée sur de nombreux créneaux de la journée) peut-elle absorber cette augmentation du trafic en direction de Romans sur Isère sans augmenter les nuisances actuelles (bruit, pollution proche du niveau de celui de la vallée du Rhône, dangerosité du trafic routier pour les piétons et vélos).

L'implantation du futur collège en périphérie du village nécessitera le prolongement des

pistes cyclables de la D67 pour favoriser les déplacements à vélo des collégiens.
Comment est prévue la traversée du carrefour reliant la D112 à la D67 ? Les parents laisseront-ils leurs enfants emprunter ce rond-point très fréquenté ? Ne préféreront-ils pas les déposer en voiture, augmentant ainsi le trafic déjà très dense ?

Le budget colossal de ces échangeurs et des aménagements qui en découlent ne pourrait-il pas être dédié au développement de transports en commun qui manquent cruellement sur notre territoire ?

Ce projet semble daté d'une époque révolue (celle du tout-voiture) et ne pas interroger les conséquences profondes de cette politique de déplacement totalement déconnectée des enjeux climatiques.

Il y a urgence à agir autrement !

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°19

Bonjour,

Je suis défavorable à la création de cet échangeur autoroutier qui va perturber un peu plus nos villages avec un trafic accru et donc une pollution accrue dans nos collines (bruits, gaz d'échappement, lumières, ondes électromagnétiques, ...) et tout ce que cela implique sur notre santé et celle de la nature.

Les travaux envisagés pour fluidifier la circulation ne vont rien arranger. Cela va surtout diminuer les surfaces agricoles et naturelles dont nous avons tous besoin.

Merci donc de stopper cet énorme projet qui ne profitera à personne et dont nous aurons tous à payer les conséquences à court et à long terme.

En espérant que toutes les petites voix de la sagesse seront entendues.

Bien cordialement

████████████████████

████████████████████

26380 PEYRINS

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°20

Bonjour,

Merci de donner la parole à la population.

Le recalibrage de la RD 112, de la déviation de Bren ne doit pas s'imposer aux habitants qui n'ont aucun intérêt à financer leur malheur.

Recalibrer les routes va à nouveau favoriser le fret ce qui ne constitue aucun développement pour le territoire sauf celui du bruit, de la pollution et de l'insécurité routière.

Ces projets sont :

- en contradiction avec les objectifs nationaux affichés dans la loi de transition écologique et des mobilités.
 - en contradiction avec le bilan de la concertation publique menée par Vinci et M Juvet président de l'intercommunalité voisine.
- Y est affichée la volonté de désenclaver la vallée de la Galaure. Or cela s'oppose aux prévisions de trafic tourné vers Bren, Saint Donat, Romans c'est à dire d'autres territoires.

Ces projets sont un déni de démocratie, une "hallucination" au 21e siècle engageant des coûts pharaoniques pour le contribuable notamment sur le réseau secondaire (sans parler du cadeau fait à Vinci qui est subventionné pour réaliser les travaux).

A l'heure où les services publics meurent à qui les budgets sont ils réservés ? A Vinci ? Quel est l'intérêt des élus dans cette histoire??

Les questions qui devraient animer élus et techniciens seraient celles visant à réduire la circulation des poids lourds et automobiles , c'est à dire repenser les transports et les échanges à l'échelle de nos territoires. Mais cela s'envisage pour favoriser le passage de camions de marchandises !!!

Devons nous rappeler que le contournement de Chanos a moins de 10 ans et que la jonction jusqu'à Romans va être également recalibrer vers Granges les Beaumont ?

Les axes de circulation existent, les investissements ont été fait entre la vallée du Rhône (A7) et Romans (la vallée de l'Isère). Il n'y a pas de zone enclavée en Drôme des collines. Il y a déjà trop de poids lourds sur nos routes... jusqu'où veulent-ils aller? Ce projet pose de vraies questions démocratiques et de représentativité.

Je vous remercie pour cette démarche qui laisse la parole à la population

cordialement

████████████████████

Claveyson

////////////////////////////////////

Adresse n°21

Madame, Monsieur,

Exploitant agricole sur la commune de Divajeu je suis depuis toujours préoccupé par l'artificialisation des sols et à fortiori lorsque celle-ci entraîne la perte de terrains agricoles. La commune de Bren, à l'instar de toutes les communes rurales de France, ne peut certainement pas se permettre de voir disparaître de précieux terrains fertiles. Outre l'aspect purement agricole, il est impossible d'occulter l'impact paysager et environnemental ainsi que le bien-être des habitants. Le bon sens, doit conduire les décideurs à retenir la solution la moins impactante . A l'évidence, le tracé n°6 semble le plus pertinent. Parce que les cicatrices laissées par l'activité humaine sont l'affaire de tous, j'espère que ma réflexion retiendra votre attention.

Très cordialement,

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°22

Bonjour

Suite à la prise de connaissance du dossier de l'aménagement de la RD 112 passant par Bren, je vous envoie mon point de vu.

Les trajet 6 et 7 paraissent les plus intéressants de par leur coup et de l'impact moindre sur l'environnement. Je trouve judicieux que l'impacte sur la nature et le paysage soit le plus faible possible, écologiquement parlant mais également pour les agriculteurs, ces terres sont leurs sources de revenu.

Le trajet 7 permet de travailler sur la route actuelle et aura un impacte positif sur le village de Bren, cela apportera surement des commerces ce qui peut être un plus économique pour ce petit village.

Cordialement

[REDACTED]

//

Adresse n°23

[REDACTED]

[REDACTED]

26260 Bren

[REDACTED]

Je souhaite que le projet de déviation de Bren soit mené dans l'intérêt de l'agriculture car elle nous nourrit, dans l'intérêt de l'environnement car il nous porte, ces deux paramètres ayant été retenus dans les études d'impact des différentes variantes exposées. Mais je souhaite qu'il prenne aussi en compte les intérêts des habitants de Bren, plutôt que l'aspect financier, qui est le 3ème indice chiffré.

Je pense que la qualité de vie des Brennois sera dégradée par les variantes passant devant l'école et par celle traversant le village, l'augmentation du trafic routier prévue par la mise en service du 1/2 échangeur de Villeneuve de Vals aggravera les pollutions sonore et atmosphérique pour un plus grand nombre d'habitations. Ces nuisances doivent être évité au maximum, de même que la perturbation de la circulation à l'intérieur du village pendant et après les travaux. Je privilégie les variantes 1 ou 2.

J'espère que le projet de construction des 1/2 échangeurs de Villeneuve et de St Rambert sera abandonné. Il constitue une dépense d'argent public inutile, un bétonnage injustifié de notre environnement. 2 échangeurs sont présent à Chanas et à Tain, avec un réseau routier aménagé en conséquence. Il amènera également une augmentation du trafic routier incompatible avec la sécurité et qualité de vie dans notre village.

[REDACTED]

//

Adresse n°24

PAS DE DEMI ÉCHANGEURS sur l'A7!

c'est sans conteste un projet inutile qui ne sert qu'à enrichir les réalisations des Élus, notamment de Monsieur Juvet, qui voit là la possibilité de recueillir les voix des habitants de St Vallier qui, aux dires de Monsieur Juvet auront une qualité de vie meilleure puisque moins de camions passeront dans leur ville. Pour ce faire, il envisage sereinement de pourrir l'air d'autres lieux d'habitations en y faisant passer les dits camions! MERCI !

La variante 1 nous paraît la plus appropriée d'une part parce qu'elle ne traverse pas le village. Il serait dommage de démolir des constructions existantes depuis longtemps puis elle ne touchera pas l'école qui se trouve à proximité et qui va encore plus occasionner de pollution que nous avons déjà avec près de 3000 véhicules par jour. [REDACTED] habitante de Marsaz et [REDACTED] habitant de Bren

//

Adresse n°28

Bonjour, Je me permets de vous donner mon avis sur ce projet qui me touche particulièrement étant parfois sur votre commune pour du repos et profiter de ce bel environnement. Je trouve regrettable certains de vos tracés notamment le n°1 qui serait un mauvais choix sur l'environnement. Les tracés 7, 6, 5, 4 et 3 me paraissent acceptables en vue des aménagements proposés pour atténuer le bruit et le dérangement. Par contre le tracé 2 et particulièrement le tracé 1 sont, de mon point de vue, très contraires aux enjeux environnementaux du moment. Les terres agricoles doivent être conservées et l'environnement doit être mis en avant. En espérant que vous tiendrez compte de ce point de vue. Cordialement, [REDACTED]

//

Adresse n°29

Je pense que pour la déviation il serait judicieux de prendre en compte les terres agricoles qu'il faut impérativement protéger et ne pas obligatoirement s'enfoncer dans le toujours plus d'aménagements au détriment d'une vie sereine dans un monde rural qui souffre de plus en plus.

On interdit de construire dans des zones agricoles car on détruit l'outil de travail des agriculteurs, mais on fait des aménagements qui impactent fortement la nature et empêche aux eaux de ruissèlement de s'écouler naturellement.

Je pense donc que la meilleure solution serait de prendre le projet N° 6 car c'est celui qui permettrait de diminuer fortement les nuisances dues au trafic routier et permettrait de garder un environnement rural de qualité, alors que l'on se préoccupe de plus en plus de protéger les terres agricoles pour laisser à nos enfants un monde encore vivable.

[REDACTED]

//

Adresse n°30

Bonjour,

L'ensemble du projet du recalibrage de la RD 112 lié à l'autre projet de demi échangeur sur A7 à St Barthélémy de Vals va nuire à notre belle Drôme des collines.

En effet, je suis contre ces projets auto routier et routier qui vont venir polluer l'atmosphère, générer du bruit et renforcer les encombrements déjà présents.

Réfléchissez avant de céder à des projets rétrogrades qui aujourd'hui devrait préserver le climat, la santé, l'environnement et la tranquillité des habitants.

Les coûts engendrés par cela pourraient servir à recréer des chemins et des voies cyclables l'heure est au vélo et au co-voiturage et à l'urgence de la sauvegarde de la planète!

Je ne peux pas être présente à la concertation, mais je souhaite faire entendre ma voix et donner mon opinion qui, je l'espère, redonnera du bon sens à vos projets auto routier et routier.

Adresse n° 35

Madame, Monsieur,

La communauté de communes Portes de Drôme-Ardèche s'engage dans l'erreur en soutenant un projet pharaonique de construction de demi-échangeurs autoroutiers sur son territoire.

Ce projet est un faire-valoir politique pour M.JOUVET dont les ambitions nationales s'affichent nettement et ce au frais des contribuables (d'après les élus de la CC2R M. JOUVET dispose de son photographe attitré, payé par la CC2R, il a également montré quelques velléités d'avoir son propre chauffeur à une époque mais un sursaut de bon sens de nos élus locaux a tué l'idée dans l'œuf).

Le simple sens commun suffit à mettre à mal l'idée d'enclavement de la vallée de la Galaure : cette dernière dispose à l'ouest de 2 entrées d'autoroute à proximité immédiate, lesquelles sont parfaitement accessibles. Actuellement depuis St Vallier par exemple il faut environ un quart d'heure pour atteindre l'un ou l'autre de ces échangeurs.

Ce temps dérisoire devrait, à son évocation, amener un large sourire sur le visage des habitants de certaines communes réellement isolées en termes de géographie. Prenons Lamastre par exemple. Combien de temps faut-il depuis cette ville ardéchoise pour atteindre le premier échangeur autoroutier ? 53 min. Dans ce cas de figure-là, il semblerait opportun de parler "d'enclavement".

Avant d'engager des millions d'euros de dépenses d'un argent qui n'est pas le leur mais dont ils sont seulement les gestionnaires, j'enjoins donc l'ensemble de nos élus locaux à revoir leurs bases et par là-même à revenir à ce qu'est la définition de l'enclavement. Le site Géo Confluences, ressources de géographie pour les enseignants, indique que l'enclavement " caractérise plus généralement un territoire fermé, qui souffre d'un déficit d'accessibilité pour des raisons géopolitiques ([enclave de Kaliningrad](#), Corée du Nord, Lesotho, Gambie par exemple) ou du fait de sa position en angle mort, privé de [façade maritime](#) et de voies de communication praticables avec son environnement régional et mondial. Cette situation de manque de desserte spatiale est généralement considérée comme un handicap et est vécue comme un enfermement, mais elle peut aussi avoir un rôle protecteur vis-à-vis de menaces exogènes (épidémie, tourisme de masse, acculturation) et conservateur de caractères endogènes (cadre de vie, culture, activité). Par ailleurs, certains pays n'ayant aucun accès à la mer figurent parmi les plus riches du monde (Suisse, Luxembourg...). " Si le site poursuit en évoquant l'aspect subjectif de la notion d'enclavement, cette subjectivité ne peut que rapidement courber l'échine devant le couloir de communication qu'est la vallée du Rhône. Autoroute, voie ferrée, aérodrome, multiples voies départementales etc, le territoire de la CC2R, inscrit dans le couloir rhodanien n'a rien d'un petit poucet en termes d'accessibilité.

Au-delà du projet d'échangeur lui-même qu'en est-il des aménagements routiers connexes qu'il sera nécessaire de construire du fait de l'augmentation de trafic que générera ce nouvel accès à l'A7 ? Quels sont-ils ? Quels coûts à court et moyen terme vont-ils engendrer ? L'ensemble de ces millions d'euros ne serait-il pas plus judicieusement placé dans des projets de transports collectifs moins polluants ?

Ce projet d'échangeurs autoroutiers est un serpent de mer qui revient régulièrement sur la table depuis une quarantaine d'années. Le problème est bien là : une quarantaine d'années. Quarante ans que ce projet est "dans les tuyaux" et n'aboutit pas, peut-être tout simplement parcequ'il fait injure au bon sens ! Quarante ans... pourquoi chercher à construire l'avenir des citoyens sur une idée vieille de quarante ans dont on sait aujourd'hui, au regard du réchauffement climatique qui nous impacte tous de plus en plus, qu'elle est totalement obsolète voire dangereuse ?

Meilleures salutations,

████████████████████

////////////////////////////////////

Madame, Monsieur,

Une erreur s'est glissée dans mon mail, par CC2R il faut comprendre Communauté de communes Porte de DrômArdèche, la CC2R étant son ancien nom avant fusion avec ses voisins.

Meilleures salutations,

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°36

Bonjour,

Nous venons par ce courriel exprimer notre refus concernant la création d'une sortie d'autoroute à Saint-Barthélémy tout comme une déviation à Bren.

Nous estimons que ces travaux nous mettent en danger.

En effet, nous habitons à Saint-Donat au ████████████████████ qui est une impasse donnant sur la D112. Il est déjà difficile de rentrer quand on vient de Saint-Donat car il faut couper cette D112 pour tourner à gauche. Et pour sortir, il faut souvent attendre car il y a déjà beaucoup de circulation.

De plus, la configuration de la route à cet endroit incite les conducteurs a une accélération car ils savent que quelques mètres plus loin, il y a la ligne droite pour doubler.

Nous sommes cinq familles sur cette impasse mais comme vous pouvez le constater sur plan; il y a sur cette portion de route d'autres impasses à gauche ou à droite en allant sur Bren.

Merci de tenir compte de notre avis

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°37

████████████████████

propriétaire maison dans le village de BREN et de foncier agricole

Ce projet de déviation du village de BREN est indispensable pour tous les habitants. Aujourd'hui, la traversée du village est très dangereuse, la majorité des automobilistes et des camionneurs ne respectant pas la limitation de vitesse.

La vie des riverains est devenue intenable, leur sécurité et leur santé (pollution sonore et atmosphérique) sérieusement malmenées.

Tous les habitants et plus particulièrement la vingtaine de familles et leurs enfants doivent retrouver des conditions de vie acceptables.

Il faut redonner vie à ce village où plus personne n'ose se promener ou se déplacer en vélo.

Pour toutes ces raisons, les tracés qui semblent les plus cohérents sont les tracés 1 et 2 (dans une moindre mesure). Certes, il y aura un impact environnemental mais il me paraît raisonnable compte-tenu des enjeux. Ceux qui estiment qu'il est trop lourd ne se sont pas manifestés pour des projets beaucoup plus dommageables pour l'environnement : voir les derniers lotissements réalisés sur des terres agricoles. Pourquoi sont-ils restés silencieux alors ?

Un terrain nous appartenant sera gravement impacté (parcelle ████████████████████) à la sortie des tracés 1 et 2 mais nous l'acceptons au nom de l'intérêt général (comme on l'a déjà fait dans le passé pour l'installation du pipe-line, du TGV et de la ligne haute tension et très récemment dans la plaine pour l'élargissement de la D 112).

////////////////////////////////////

Madame, Monsieur

-Variante 1 : préférable, car solutionne le mieux l'ensemble des nuisances que les habitants de tout un village subissent depuis des décennies et qui déprécient toujours plus leur vie quotidienne.

-Variante 2 : beaucoup plus proche du village, moins satisfaisante. mais ne coupe pas le village en deux.

-Les tracés des autres variantes 3,4,5 se rapprochent toujours plus du village et ces solutions impacteraient beaucoup l'ensemble des familles brennoises, rendraient la vie difficile aux enfants, à l'école du village et couperaient les divers lotissements du centre, en les repoussant de l'autre côté de la voie RD112.

La variante 6, encore plus proche, est inconcevable pour les habitants qui tiennent à ce village-rue, avec son mur pittoresque, côté ouest. Le village serait abîmé, asphyxié et ne parlons pas de la vie des Brennois. Cela sonnerait le départ de beaucoup de riverains. Bren un village fantôme?

Variante 7 ? mais comment l'imaginer ? à notre époque ?...Ah, c'était juste histoire de rire....

BREN doit continuer d'exister et dans les meilleures conditions possibles et les plus humaines. Ne désespérons pas les Brennois de famille, d'adoption, de cœur.... Il pourrait faire bon vivre à BREN, dans un avenir proche ! Il faut le permettre, après toutes ces années si difficiles où la pression du trafic routier n'a cessé d'augmenter.

Je rappellerai juste que même si le village n'a pas encore connu d'accident de la circulation mortel en son sein,(et c'est une incroyable chance ! vu le trafic), il ne faut pas oublier l'accident, qui dans les années 90, a blessé gravement un habitant, [REDACTED], renversé par un véhicule en plein centre du village.

Pensons aux BRENNNOIS.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°38

Bonjour, il vous est difficile de remettre en question un projet qui devait avoir ses arguments à l'époque. Mais aujourd'hui, dans les plus hautes sphères du pouvoir exécutif, il serait question du monde d'après. Votre étude et votre engagement date du monde d'avant. Pourquoi miser sur le tout routier pour le transport de marchandise ? Le coût économique ? oui, si on réfléchit selon le monde d'avant en privatisant les bénéfices et en faisant supporter les pertes à la collectivité (pollutions, pertes de terre agricoles, dégradation du cadre de vie, etc...) quid du transport collectif ? du transport de marchandise par voies fluviales ou ferroviaire ? d'un transport multimodal ? quid d'un projet soutenable écologiquement et socialement ? Quand l'argument du plus long tronçon d'autoroute sans sortie est avancé et alors on recule le monde d'après à demain ?!

Rentabilisons l'existant. un ancien habitant de St Donat -- [REDACTED]

[REDACTED] 26 100 Romans sur Isère [REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°39

bonjour,

Après consultation du dossier de concertation je me permet de donner mon avis étant usagé de la rd112 en tant automobiliste et du centre ville de Bren en piéton pour me rendre au restaurant ou chez des amis. je trouve très dangereuse la circulation des véhicules en centre ville et à proximité de l'école à l'heure actuelle et je n'ose imaginer en doublant la circulation, peut importe l'aménagement. Avec un tracé passant à proximité de l'école ou en centre ville un accident sera malheureusement à déplorer un jour (comme cela arrive parfois dans tain l'hermitage)... j'espère que vous le prendrez en compte! les variantes 1 ou 2 bien qu'étant les plus onéreuses et ayant un fort impact environnemental et agricole me paraissent les plus appropriées. Pensons aux enfants et à la vie au centre du village!

cordialement,

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°40

bonjour,

Juste un petit avis sur ces 7 projets.

Pour ma part il y en a que 2 qui dévient le village c'est le but donc la variante 1 ou 2.

merci

////////////////////////////////////

Bonjour,

Je me présente, je suis ██████████, maman de 3 enfants qui ont été et qui sont scolarisés sur le RPI Bren-Masaz-Chavannes.

Je dois préciser que j' aime mon village et que j' y suis attachée, c' est pourquoi je ne laisserais pas faire n' importe quoi. Je trouve qu' il y fait bon vivre enfin... jusqu'à ce que ce projet de demi-échangeur pointe le bout de son nez et que des propositions de "contournement de village " divisent la population, ce qui est regrettable !

Je vais revenir sur le terme qui est souvent utilisé par nos élus "contournement du village".
Un contournement du village ...

- qui passe en plein centre village ???
- à côté de l'école ???
- qui divise le village en 2 ???

Je ne comprends pas ...

Je m'interroge sur le fondement des différents projets présentés (7) .

Quelles sont les éléments pris en compte et qui peut envisager de tels projets ?

Malheureusement je pense qu'il s'agit des mêmes personnes qui sensibilisent nos enfants au zéro déchet et au faite de préserver la nature, qui est soit dit en passant une noble cause à laquelle je me joins bien évidemment.

Alors pourquoi de telles incohérences ?

Nous perdons de la crédibilité face à nos enfants. Nous leur demandons de nettoyer la nature et à côté de ça on envisage de leur coller "un contournement de village" sous leur nez, on parle malheureusement de 10000 véhicules jour à long terme, ne nous leurrons pas! Vous rendez-vous compte de la pollution que nos enfants vont respirer. Nous sommes surpris qu'il y est de plus en plus d'asthmatique, d'allergies en tout genre mais êtes-vous conscients qu' un des facteurs qui fait le lit de ces maladies est la pollution. Alors c'est ce que vous voulez laisser à nos enfants ? Moi, pas du tout. J' aspire à tellement mieux pour les générations à venir.

Il est temps de se poser les bonnes questions, ne croyez-vous pas ?

"On a le droit de faire des erreurs mais on a le devoir de les corriger." Pierre de Ronsard

N'oublions pas que ces différentes propositions ne sont que des projets et qu'il est encore temps de les stopper.

La création de deux demi-échangeurs est une erreur, ils ne sont pas utiles !!!

A bon entendeur !!!

Merci de m'avoir lu

Cordialement

████████████████████

////////////////////////////////////

Damage d'avoir construit une école ici. ça fait 30 ans que l'on nous parle de cette déviation, alors pourquoi avoir fait des maisons à l'endroit où la route aurait du passer. Je pense qu'il à manqué d'anticipation. Si je peux me permettre de donner un avis,il serait bon de contourner cette école pour protéger les enfants et les habitations.

merci

////////////////////////////////////

bonjour,

Suite à une conversation lors des journée de concertation à bren nous avons abordé le sujet du trafic en periode de week end à partir du mois de mai et les départs en vacances. L'A7 est bloqué, les véhicules sortiront à st barthélémy de vals est vont traverser le village de bren.Comment vont ils passer en respectant la sécurité des piétons et enfants du bourg? L'association (un bren de bon sens)se battra pour sauver le village et sont école,seule 2 variantes correspondes à une déviation durable la V1et la V2.

Merci pour l'échange

////////////////////////////////////

bonjour,

Quel dommage de tels projets devant l'école ou la traversée du village.Où est la sécurité des enfants dans tout ça? Il y a la variantes 2 qui pourrait etre le bon compromis en terme de coût et qui contourne l'agglomération,on pense que c'est le but.

merci

////////////////////////////////////

Madame ,Monsieur

Le projet de la déviation du village de Bren, reste a mon avis un projet vraiment incohérent, par ce qu'elle passera devant la nouvelle école et toujours dans le village.

Se qui restera très dangereux pour les écoliers et les riverains.

Je comprends la colère des riverains et l'inquiétude des villageois pour leur qualité de vie.

[REDACTED]

//

Madame, monsieur,

Après de multiples conversations entre riverains et voisins du village, nous avons vraiment l'impression que le projet 7 n'a pas sorti par hasard. C'est une stratégie pour diviser le village et faire battre les gens mais dommage ça ne marche pas ici. Nous allons nous unir pour un contournement raisonnable qui protège l'humain.

merci

//

Adresse n°41

Bonjour,

Dans le cadre de l'aménagement de la RD112 à Bren, après avoir pris connaissance du projet, mon souhait serait davantage pour la Variante 1 du projet.

Cordialement,

[REDACTED]

//

Adresse n°42

Bonjour,

N'ayant pu nous rendre aux permanences organisées, nous donnons notre avis via cet email.

Nous vivons dans le lotissement [REDACTED]. Ce lotissement est majoritairement occupé par des familles avec des enfants. La sécurité du village est donc un enjeu important.

De notre point de vue, la meilleure alternative est la variante 1 qui contourne réellement le village et rejoint la route actuelle à distance raisonnable.

Côté nord, le raccordement au rond point récent qui dessert les routes vers Saint-Barthélemy et Claveyson est totalement logique et évite le raccordement à côté du stade et de la salle des fêtes.

Côté sud, la déviation démarre avant le village en épargnant l'école du village.

Le trafic routier, notamment poids lourd sera ainsi à distance raisonnable du village et permettra de conserver son caractère paisible.

Les enfants de Bren se rendent à pied à l'école, à l'arrêt de bus ou encore au stade dans le cadre de leurs scolarités et leurs activités sportives. Il est donc essentiel que ces 2 zones restent sécurisées avec un trafic restreint, qui ne sera possible qu'avec la variante 1.

Nous espérons que vous prendrez notre avis en considération.

Dans l'attente du résultat de cette concertation générale,

Cordialement

[REDACTED]

ci joint mon avis concernant cette déviation

tracé 1 et 2 aberrant trop d'emprises de terres agricoles et virages accidentogènes sur la fin trop coûteux

tracé 6 bien éloigné le bruit du village protège la sortie de l'école

tracé 7 le plus réalisable le moins coûteux celui qui ressemble le plus à l'existant

en espérant que mon avis sera bien retenu

cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°48

Je souhaite donner mon avis sur le projet de déviation de la commune de Bren

Je soutiens le projet N°1 car il est un vrai contournement de Bren

Par définition une déviation c'est d'éviter le village concerné

Merci de noter mon avis

cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°49

A l'heure où l'on réfléchit à un autre mode de mobilité, ces projets de toujours plus de circulation n'ont plus lieu d'être.

Laissons nos villages s'épanouir, avec leurs propres contraintes et arrêtons de bétonner et de goudronner à tout va.

Le département de la Drôme serait-il en retard dans cette prise de position politique ?

Le plus simple pour notre territoire de la Drôme des Collines est de limiter les flux camions pour mettre en valeur notre trame verte et non de provoquer des flux en créant un demi-échangeur autoroutier.

Notre territoire est un endroit idéal pour le vélo, la randonnée, le cheval. Nous nous devons de privilégier ces valeurs au lieu de vouloir faire comme les autres (qui ne peuvent plus faire machine arrière).

Ne lançons pas cette machine infernale et irréparable !

[Redacted signature]

26240 Claveyson

[Redacted address]

////////////////////////////////////

Adresse n°50

Bonjour,

Je veux donner mon avis concernant l'aménagement de la route départementale 112 qui passe à Bren. Habitant sur la commune mais aussi agriculteur, je trouve dommage l'urbanisation excessive qu'il y a actuellement.

Pour moi la variante n°1 est complètement inenvisageable car elle a un impact fort sur l'agriculture, sur l'écologie et en plus c'est la plus longue donc elle a un gros impact financier.

Nous vivons en ce moment une étape importante face à la covid 19 et nous nous rendons enfin compte de l'impact de l'Homme sur notre planète. Il faut arrêter de polluer comme nous le faisons, réfléchir davantage nos déplacements brefs, penser à notre avenir comme faisant partie d'un écosystème et non pas en voulant tout contrôler. Il faut penser à l'avenir de nos générations futures.

Je suis en agriculture de conservation des sols (agriculture agroforestière), et je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour limiter l'impact au niveau du sol, de l'érosion, du lessivage des nitrates et des produits phytopharmaceutiques dans les nappes. Il n'y a plus de travail du sol sur nos parcelles et ces dernières sont couvertes toutes l'année grâce à des couverts végétaux.

Tout ça pour dire que de votre côté, vous avez sûrement un rôle à jouer justement pour limiter cette urbanisation des sols et laisser aux terrains agricoles le pouvoir de filtrer cette eau d'une part pour éviter les inondations et d'autre part pour que cette eau de pluie retourne dans les nappes et non pas dans une bouche d'égout. A l'avenir, l'eau va sûrement manquer donc essayons de la préserver.

Pour récapituler, je suis contre la variante n°1. Mon choix se porte sur la variante n°6 avec la trémie enterrée car je trouve que c'est la solution qui est la moins impactante pour tout le monde. En seconde position, l'aménagement du village par la variante n°7 est à envisager car après tout, les personnes qui ont fait construire ou réaménager au bord de la route l'ont bien choisi. Personne ne leur a mis un couteau sous la gorge et je trouverais inadmissible que l'on renvoie un flux de circulation très important vers des personnes qui elles n'ont rien demandées. Rendez-vous compte de l'impact sur leur vie de tous les jours, ce serait vraiment une atteinte à leur vie privée.

En conclusion, il faut que cette variante soit le plus court possible en ayant le moins d'impact pour le sol et donc notre planète.

Merci pour votre attention.

[Redacted]

////////////////////////////////////

Adresse n°51

Monsieur, Madame,
En pièce jointe l'avis des élus de Saint Donat Demain pour la concertation publique sur la D112
Cordialement

[Redacted]

Pièces jointes :
«AvisEchangeurSDD.pdf»

////////////////////////////////////

Adresse n°52

[Redacted]

[Redacted]

26260 BREN

Voici mes commentaires sur les différentes variantes

DÉVIATION DU VILLAGE DE BREN

Analyse des variantes (seulement variante 1,2 ,6)les autres variantes me semble hors jeux.

Variante 1

Avantage :

Pas de perturbation des villageois et de l'école pendant les travaux

Éloignement de la route du village, donc des nuisances sonores, pollution....

Aucun impact sur les bâtiments publics

Aucun impact sur les maisons du village

Protège le développement du village

Inconvénients :

Projet très long, d'où une prise de terre agricole de bonne qualité importante, remembrement à prévoir

Ouvrage d'art important (ponts, contre allées) pour rétablir la continuité des chemins communaux et les accès aux riverains.

- Chemin de Couriole
- Chemin de courrin
- Chemin de Combette
- Chemin des Riches
- Chemin des vignes
- Route de marsaz
- Accès miellerie
- Accès Alain Frugier

Ouvrage hydraulique pour le passage de la combe de Chenelotte

Réseau d'irrigation à reconstruire

Passage a proximité de très belles demeures

Le raccordement avec la route accentuelle, au niveau du pont de Chaloray, demandera un terrassement important au vu des courbes de niveaux et la jonction se fera dans la descente qui est déjà dangereuse aujourd'hui.

L'accès au village depuis Saint Donat, semble possible bien que proche du ruisseau en

contre bas.

La sortie du village pour accéder à Saint Donat demandera encore beaucoup de terrassement, un ouvrage d'art ou créer un autre accès par le nord du village.

Variante 2

Avantage :

Pas de perturbation des villageois et de l'école pendant les travaux

Éloignement de la route du village, donc des nuisances sonores, pollution....

Aucun impact sur les bâtiments publics,

Aucun impact sur les maisons du village

Protège un peu le développement du village

Inconvénients :

Projet moyennement long, d'où une prise de terre agricole, de bonne qualité, moins importante que sur la variante 1, remembrement à prévoir moins important que dans la variante 1

Ouvrages pour rétablir la continuité des chemins communaux.

- Chemin des vignes
- Route de marsaz
- Accès à la salle des fêtes et au stade
- Rétablissement de la continuité piétonne entre le village et la salle des fêtes/stade

Ouvrage hydraulique pour le passage de la combe de Chenelotte(idem variante 1)

Passage a proximité de quelques belles demeures

Le raccordement avec la route accentuelle, au niveau du pont de Chaloray, demandera un terrassement important au vu des courbes de niveaux et la jonction se fera dans la descente qui est déjà dangereuse aujourd'hui.(idem variante 1)

L'accès au village depuis Saint Donat, semble possible bien que proche du ruisseau en contre bas (idem variante 1).

La sortie du village pour accéder à Saint Donat demandera encore beaucoup de terrassement, un ouvrage d'art ou créer un autre accès par le nord du village (idem variante 1).

Rayon des virages faible pour rejoindre la route actuelle, sur le plateau et au niveau du pont de Chaloray.

Le bruit des moteurs des camions sera important, au vu de la montée après le pont de Chaloray, dans le sens Saint Donat / Bren.

Les véhicules pour aller sur Marzas, traverserons le village(accès au atelier Vuitton)

Forte opposition des riverains, impact visuel et sonore, perte de la valeur foncière, une dizaine de maisons impactés.

VARIANTE 6 :

Avantage :

Très peu de virages, virages avec des grands rayons

Tracé le plus court

Peu d'ouvrage pour rétablir les chemins communaux

Le tracé qui prend le moins de terre agricole

Route très en dessous du niveau naturel du sol, au niveau de la place de l'école

Préserve l'extension du village vers le sud

Variante la moins bruyante, tracé pratiquement plat

Inconvénients :

Impact important sur la circulation pendant les travaux, une étude approfondie du phasage des travaux sera à réaliser.

Impact important pour accéder à l'école pendant les travaux, revoir l'entrée de l'école pendant le chantier

Remodelage de la place du savoir

Passage extrêmement proche de quelques maisons 4 /6 maisons.

L'accès au village demandera des ouvrages importants, ou la création d'un point d'échange au nord du village.

Ouvrages pour rétablir la continuité des chemins communaux.

- Route de Marsaz
- Accès à la salle des fêtes et au stade (idem variante 2)
- Rétablissement de la continuité piétonne entre le village et la salle des fêtes (idem variante 2)
- Rétablissement de l'accès à l'école et au lotissement des Oches
- Rétablissement de l'accès au chemin des vignes et création d'un accès au nouveau lotissement les grandes terres

Ouvrage hydraulique pour le passage de la combe de Chenelotte (idem variante 1 et 2)

Les véhicules pour aller sur Marsaz, traverseront le village (accès aux ateliers Vuitton) (idem variante 2)

Forte opposition des riverains de la sortie sud du village et des parents d'élèves, impact visuel, sonore et pollution.

Mes conclusions, totalement personnelle :

La variante 6 me semble la plus approprié pour permettre le passage de Bren au nouveau flux de véhicules qui reste modeste. Les rayons des virages me semblent assez grands pour que la nouvelle route ne soit le moins accidentogène

Cette variante demande tout de même des améliorations :

- Couverture partielle ou totale de la partie en tranché au niveau de la place du savoir environ 120 /150 mètres
- Mur anti bruit, particulièrement au niveau de l'école
- Végétalisation de la partie couverte et des abords de la nouvelle route

La variante 2 me semble acceptable moyennant des aménagements paysagés le long du tracé et la création d'ouvrages anti bruit au abord des quelques maisons très impactées et du nouveau lotissement. Cette variante demande un terrassement très important pour réduire la pente de la route après le pont de Chaloray(idem variante 1)

La variante 1 me semble une solution du siècle dernier !

La variante 7 me semble être une provocation pour les habitants du village.

////////////////////////////////////

Adresse n°53

En effet ce projet porte atteinte à l'environnement et au bien être des brennois.

Petit coin tranquille , chemin des vignes ,en direction de Marsaz,où nombre de personnes admirent le paysage ,pratiquent une activité physique....

Donc STOP au projet d'aménagement,laissez la nature tranquille.

////////////////////////////////////

Adresse n°54

Madame, Monsieur,

Je vous soumetts mon avis défavorable contre la variante 2 du projet de contournement de Bren. Il y a bien trop d'impacts sur la nature que nous tentons de préserver. Il semble important de pondérer cet impact que nous oublions trop, l'écologie et l'environnement doivent être notre priorité.

--
[Redacted signature]

////////////////////////////////////

Adresse n°55

Bonjour,

Cette déviation doit permettre de sécuriser le village et de nuire le moins possible au bien

être des Brennois. Donc, première mesure: ne pas augmenter le trafic routier et donc ne pas construire le demi échangeur à Villeneuve de vals.

Le tracé n° 1 est le plus logique, puisque le rond point nord (garage Perollier) est déjà construit, et qu'il va suivre un chemin déjà tracé en grande partie.

Le tracé 2 sera moins couteux et respectera plus les zones agricoles mais il va gêner considérablement les riverains.

Le tracé N° 1 a ma préférence si l'échangeur est malheureusement construit.

Le tracé 2 sera le plus adapté si l'échangeur n'est pas construit.

[REDACTED]

[REDACTED]

26260 Bren

////////////////////////////////////

Adresse n°56

Bonjour, le projet de demi-échangeur sur l'A7 au niveau de Saint-Barthélémy ne nous semble absolument pas souhaitable. En effet, le gain en temps et en trajet sera négligeable. Si l'on fait une simulation grâce à un site comme VIAMICHELIN entre Lyon et Romans sur Isère, on voit que le gain en kilomètres est faible et que le temps est plus élevé, par rapport à une sortie à Tain l'Hermitage. Il est évident que l'augmentation de trafic routier sera dommageable pour l'environnement à tout point de vue, et sera dommageable pour le tourisme en Drôme des Collines. Comment se fera la circulation dans Saint-Donat, avec le pont sur l'Herbasse qui est déjà dangereux pour les cyclistes et piétons ? Nous nous opposons donc à ce projet de sortie sur l'autoroute qui sert les intérêts de Vinci, mais sûrement pas les intérêts des Brennois et des Donatiens. Meilleures salutations.

[REDACTED] 26260 Bren

////////////////////////////////////

Adresse n°57

Bonjour,

En tant que Brennois je viens vous donner mon opinion concernant la traversée du village et son éventuel contournement.

Je viens de voir dans le cadre de la concertation préalable qu'un septième projet a vu le jour, et celui-ci n'est pas dénué de bon sens.

Je ne peux qu'approuver les arguments de sa présentation.

De plus il me semble que le critère coût est primordial aujourd'hui au vu de la situation. Il y a des postes de dépenses autrement importants pour le pays.

Donc si je devais faire un " classement" des propositions qui nous sont faites, je dirais variante 7 loin devant,

Puis 5, 4 et 3 mais qui posent problème toutes les trois en passant devant l'école et 6 qui résout ce problème là.

Au niveau environnement et agricole les 2 et 1 sont catastrophiques.

Cordialement,

[REDACTED]

//

Adresse n°58

Madame, Monsieur;

Dans le cadre de la concertation préalable du contournement de Bren, et après avoir lu la présentation des différentes possibilités que vous proposez, La version numéro sept m'a grandement séduite autant par son faible coût pour la collectivité que pour son artificiation quasi nulle, deux points selon moi très importants actuellement.

Merci à vous de l'avoir imaginée.

Cordialement,

[REDACTED]

26260 Bren

//

Adresse n°59

Bonjour Au vue du dossier et des différents tracés je me permets de donner mon avis de citoyen sur le sujet. Je pense que tous les tracés en rouge niveau environnemental devrait automatiquement être exclu ainsi que les projets trop onéreux pour les contribuables . De ce fait, les tracés 1,2 et 6 devrait être oubliés. Merci [REDACTED]

//

Adresse n°60

Madame, Monsieur,

Par ce mail, je vous fais part de mon opposition au projet de déviation du village de Bren. Une opposition que beaucoup de Brenois partagent. En effet, faire passer une déviation juste aux abords des habitations et surtout d'une école primaire est complètement insensé ! D'autant que la circulation sera doublée voire triplée du fait du nouvel échangeur de l'A7.

Outre le danger de la circulation que cela représente pour nos enfants, on peut également s'attendre à un risque sanitaire. En effet, cette route sera très certainement empruntée par des centaines de véhicules chaque jour, mais également par de nombreux camions. Une telle circulation va forcément entraîner une plus forte pollution que celle déjà présente ! Nos enfants en seront les premiers touchés...

A ça vient également s'ajouter le problème de la pollution sonore. Encore une fois cette route sera fortement circulée et les moments de calme où aucune voiture ou aucun camion ne circule seront rares. Un tel bruit permanent à côté d'une école ou de certaines habitations pose vraiment problème...

En espérant que vous prendrez en compte l'avis des citoyens, qui seront les premiers impactés par ce projet.

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°61

J'ai 72 ans et j'habite à Bren depuis l'âge de 25 ans. Je suis femme d'agriculteur et j'ai travaillé toute ma vie sur la ferme.
Pour moi, les terres agricoles doivent être préservées. C'est l'outil de travail des agriculteurs donc il ne faut pas le leur enlever.
Le tracé qui me semble le mieux est le n°7 qui réaménage le village ou celui qui est enterré c'est à dire le tracé n°6.
Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°62

Bonjour,
Étant agriculture et ayant des terres sur la variante 1 je ne choisirais pas cette variante. Je pense que les variantes 3 et 6 seraient le mieux adaptés.
Cordialement.

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°63

Bonjour Madame, Monsieur,
En tant que Brennois je viens vous donner mon opinion concernant la traversée du village et son éventuel contournement.
Je viens de voir dans le cadre de la concertation préalable qu'un septième projet a vu le jour, et celui-ci n'est pas dénué de bon sens.
Je ne peux qu'approuver les arguments de sa présentation.
De plus il me semble que le critère coût est primordial aujourd'hui au vu de la situation. Il y a des postes de dépenses autrement importants pour le pays.
Donc si je devais faire un " classement" des propositions qui nous sont faites, je dirais variante 7 loin devant,
Puis 5, 4 et 3 mais qui posent problème toutes les trois en passant devant l'école et 6 qui résout ce problème là.
Au niveau environnement et agricole les 2 et 1 sont catastrophiques.
En vous remerciant de cette prise en compte,
Bonne journée,

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°64

Bonjour,

pour moi le choix de la variante 1 l'emporte sur la variante 2.

Toutes les autres sont à mettre à la poubelle trop de risque de sécurité routière ou démolir une place juste faite aucun intérêt et complètement absurde.

Pour la variante 1, reste un point faible selon moi, il serait préférable de rejoindre l'ancienne route devant chez HDC LAMOTTE au lieu du pont du Chaloret en créant un rond point et un pont car avec l'augmentation du trafic, il sera impossible au camion de sortir de chez LAMOTTE (gare aux accidents mortels) ce qui est déjà bien compliqué par moment. Il faut aussi un rond point à l'intersection de la route de Marsaz pour pouvoir sortir de Bren sans faire un grand détour. Certes le coût augmenterait sensiblement, mais la SÉCURITÉ N'A T'ELLE PAS DE PRIX.

au pire comme second et dernier choix, la variante pourrait faire l'affaire par défaut en créant un pont supérieur pour sortir de la salle de fête et ainsi éviter de croiser le flux de véhicules en toute sécurité. Il faut aussi le rond point à l'intersection de la route de Marsaz pour les mêmes raisons.

Sincères salutations

[REDACTED]

26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°65

Bonjour, nous sommes nouveaux résidents sur Bren et sommes allés voir les différentes propositions de passage dans ou autour de Bren .

Le flux de voitures et de camions lié à cet échangeur nous fait peur, nous avons quitté la ville pour nous retrouver à la campagne et n'avons aucune envie d'avoir une pollution sonore, visuelle et respiratoire a deux pas de chez nous.

Les terrains agricoles alentour ne devraient pas être dévastés par une route et du passage, de plus cela va rendre plus attractif cette zone et nous n'avons pas envie de voir des habitations ou des usines abîmer notre paysage. S'il y a plus d'habitation cela veut dire aussi plus de monde dans les écoles, plus de besoins médicaux et de soins sur un territoire déjà en difficulté.

Enfin les propositions visant à avoir un passage à côté de l'école ou au centre du village sont inenvisageables car beaucoup trop dangereuses pour nos enfants .

[REDACTED]

26260 Bren

////////////////////////////////////

Adresse n°66

Bonjour,

Pouvez-vous me confirmer la bonne réception de ma contribution envoyée ce jour par mail ? (ci-dessous)

En vous remerciant par avance.

Bien cordialement.

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Madame, Monsieur,

En tant que citoyenne et contribuable habitante du village de Bren, je souhaite apporter la contribution suivante dans le cadre de la concertation préalable du public - projet d'aménagement de la RD 112 à Bren.

En premier lieu, je suis favorable à la variante n° 7, l'aménagement du centre-bourg du village, et ce pour plusieurs raisons :

- Cette variante est d'évidence celle qui permet le mieux de répondre aux objectifs de l'aménagement projeté, et notamment de minimiser les impacts agricoles, écologiques et paysagers. A cet égard, les diagnostics des volets agricole, environnement et paysage réalisés dans le cadre de la présente concertation en toute objectivité par des cabinets extérieurs, sont très clairs, et semblent logiquement sans appel, mettant en avant l'impact potentiel sur les terres agricoles, dont certaines en agriculture biologique, appartenant toutes à des exploitations en développement ou en bon fonctionnement, qu'il conviendrait donc logiquement de préserver. Pour ce qui concerne le volet environnemental, porter atteinte aux 20 zones d'habitats naturels dont deux habitats d'espèces à enjeu serait également une hérésie environnementale. Et enfin le volet paysage, est également formel, affirmant avec raison qu'il faut « changer de paradigme » et que « le paysage est un bien commun qu'il faut protéger. Toute modification du paysage est irréversible ». Et cette étude souligne bien avec constance qu'il suffirait de « repenser le projet » en « reconstruisant la voie sur elle-même », ce qui est bien l'objectif de la variante 7 et qui permettrait « 0% d'artificialisation des sols » tout en permettant de « maintenir l'aspect patrimonial de la silhouette du village et du premier plan agricole qui lui donne sa raison d'être ».
- La variante 7, permet en outre de « ne pas enclencher les bases d'une urbanisation rampante » tel que précisé dans le dossier de concertation, car si à terme Bren devient un « village dortoir », il faudra, comble de l'absurde, construire un jour une déviation pour dévier la déviation !
- Cette variante N°7 est également la plus économique financièrement, dans une période où il convient plus que jamais de rationaliser la dépense publique, et où bien d'autres projets plus urgents et bénéficiant au plus grand nombre, en lien avec la santé, le logement ou l'éducation pourraient être utilement financés par le Conseil Départemental en lieu et place des variantes les plus coûteuses.
- Il serait absurde de consommer et d'artificialiser ne serait-ce qu'un seul hectare de terre agricole, de porter atteinte à l'environnement et aux espèces et milieux naturels, et de dépenser plusieurs millions d'euros d'argent public pour dévier la circulation dans une commune rurale de moins de 600 habitants, où seules quelques dizaines d'habitations sont directement concernées par la circulation en centre-bourg. Les variantes 1 à 6 proposant des déviations sont, de plus, incompatibles avec les enjeux actuels de lutte contre le dérèglement climatique, contre la destruction d'espaces naturels et contre l'extinction massive du vivant, surtout au moment même où nous devons plus que jamais initier un changement profond en faveur de la préservation de l'environnement. C'est d'ailleurs bien pour répondre à cet enjeu fondamental pour l'avenir et les générations futures qu'un projet de loi constitutionnelle va inscrire à l'article 1^{er} de la Constitution le principe selon lequel la France « garantit la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et lutte contre le dérèglement climatique » !
- En outre, une déviation avec une tranchée couverte telle que proposée en variante 6, outre son coût très élevé, sans parler des futurs coûts d'entretien liés à ce type d'ouvrage routier spécifique, serait très problématique lors du moindre incident/accident qui surviendrait sous cette tranchée couverte et compromettrait pour le coup gravement et durablement la circulation sur la RD 112.
- De tels projets d'aménagement ne doivent pas viser le court terme et les intérêts immédiats de quelques riverains, mais bien s'inscrire dans une vision à long terme avec une réelle utilité publique s'inscrivant dans le bien commun. A cet égard, il faut

tenir compte de l'évolution technologique du parc de véhicules, qui va s'accélérer vers des voitures et camions moins polluants et moins bruyants. Les immatriculations de véhicules légers électriques sont en très nette augmentation d'années en années et les constructeurs de véhicules lourds travaillent sur le développement de poids lourds électriques ou fonctionnant grâce à une pile à hydrogène. Sur le long terme, la circulation va certes sans doute augmenter, mais sera moins polluante et moins bruyante. Par ailleurs, la mobilité partagée (covoiturage notamment) est également en plein essor, et si besoin, les millions économisés en renonçant à un projet absurde de déviation, pourraient utilement être dépensés par le Conseil départemental dans le développement de lignes et solutions de mobilité collective, solutions qui pourraient contribuer également à réduire le nombre de véhicules et les nuisances associées, tout en améliorant les déplacements en zone rurale.

- Concernant les éventuelles nuisances sonores supplémentaires qui seraient liées à l'augmentation du trafic (et qui restent à démontrer par des mesures sonores avant/après), faut-il rappeler qu'elles ne concerneraient directement seulement une grosse dizaine d'habitations en centre-bourg. Si cette variante 7 inclut une protection à la source, cela réduira considérablement les nuisances potentielles, et c'est d'ailleurs ce qui se pratique couramment, dans de nombreux projets d'aménagements routiers, conformément à la réglementation sur le bruit.
- Dans le cadre du projet de variante 7, un nouveau giratoire pourrait être facilement aménagé sur la RD 112 en entrée nord du village, au niveau de la zone d'accès au cimetière et aux containers à déchets, rond-point qui permettrait également un accès facilité et sécurisé au lotissement des Cèdres, ainsi qu'au cimetière et aux poubelles collectives, tout en contribuant à ralentir la vitesse de la circulation dans la traversée du centre du village. De même, la mise en place de dispositifs tels que radars ou dos d'âne dans la traversée de Bren permettrait également de ralentir la circulation au centre du village.
- Pour protéger la sortie de l'école, il suffit de mettre à contribution, comme cela existe dans de nombreuses communes, un agent municipal ou des parents d'élèves volontaires dotés des équipements (gilet rétro réfléchissant et panneau à main), pour assurer la sécurité des enfants qui doivent traverser la RD 112 au moment où ils sortent ou vont à l'école. Tout en sachant que seule une toute petite minorité d'élèves rentrent chez eux ou vont à l'école seul à pied, soit en raison de leur jeune âge, qui oblige forcément un adulte à les accompagner, soit en raison de leur éloignement géographique avec l'école qui fait qu'ils rentrent accompagnés en voiture (un rond-point et un parking avaient d'ailleurs été aménagés devant l'école pour cette raison !).

Pour ce qui concerne la gêne pendant les travaux, il faut prendre en compte que d'une part cette gêne sera ponctuelle, et que d'autre part, des travaux avec mise en place d'une circulation alternée avec un feu se pratiquent très régulièrement sur des secteurs bien plus fréquentés que la RD 112. C'était le cas récemment pour des travaux à proximité de St-Donat-sur-l'Herbasse sur la RD67, et cela avait d'ailleurs déjà été le cas à Bren, lorsqu'ont été menés les travaux sur le réseau d'assainissement du centre du village, sans que cela ne soit réellement problématique.

Enfin, contrairement à ce qu'affirme publiquement sans relâche le Maire de Bren et dont se sont emparées bien opportunément certaines associations créées pour défendre telle ou telle variante selon l'impact sur leurs propres habitations, la déviation de Bren n'est en aucun cas une « condition sine qua non demandée par Vinci Autoroutes pour faire les demi-échangeurs de Porte Dromardèche », car les dits-échangeurs, s'ils obtiennent leur DUP, se feront, avec ou sans déviation ou aménagement de la traversée du village de Bren.

La traversée de Bren, moyennement un aménagement limité en coût et en impact foncier, pourrait tout à fait supporter le passage de 6500 véhicules jour, chiffre à mettre en comparaison avec certaines communes qui supportent un trafic bien plus important, et qui d'ailleurs n'est à ce stade qu'un prévisionnel demandant encore à être confronté à la réalité.

En conclusion, je réitère mon souhait de choix pour la variante 7, pour toutes les raisons

évoqués ci-dessus, mais aussi pour une question de bon sens : il est étonnant de voir que d'autres communes, qui sont, elles, traversées, non pas par la modeste RD 112, mais par la très fréquentée Nationale 7, ne disposent d'aucune déviation alors qu'un nombre sans comparaison d'habitants sont concernés par ce trafic routier (citons Tain l'Hermitage ou Livron sur Drôme, traversées en leur centre par la Nationale 7 et plus de 12.000 véhicules par jour) , et au moment où la Métropole Rouen Normandie renonce au Contournement Est de Rouen, appelant « l'État et tous les acteurs concernés à engager avec la Métropole des alternatives durables pour décongestionner nos routes et privilégier les mobilités de demain. Le monde change, changeons avec lui ! ». Il serait bon d'avoir la même réflexion pleine de bon sens concernant le petit village de Bren !

[REDACTED] 26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°67

bonjour,

Où va t'on faire passer les véhicules pendant les travaux des variantes devant l'école?
Où est la sécurité des enfants qui arrivent à pieds?
On se demande d'où peuvent sortir de tels projets.
Il y a la variante 1 et 2 qui sont des déviation durable et adaptées à la hausse de la circulation pour les années futur.

merci de votre concertation

////////////////////////////////////

Avec une augmentation importante du trafic et 600 poids lourd par jour qui vont passer par bren pour aller à roman.on trouve certains projets pas du tout adaptés pour un tel trafic,surtout sur la place de l'école et la traversée du village.
Il y a un réel souci de sécurité.

merci

////////////////////////////////////

bonsoir,

Juste un petit avis sur ces 7 projets.
Pour ma part il y en a que 2 qui dévient le village,c'est le but la variante 1 ou 2 .
La D114 mérite aussi une étude pour rejoindre chanos curson.

cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°68

Bonjour,

La variante 1 est la plus appropriée étant donné qu'elle contourne entièrement le village. Elle est la moins impactante pour les riverains, au niveau sonore, pollution et elle permet plus de sécurité dans le village et pour l'école.
De plus, le départ de la déviation au nord, le chemin est déjà tracé, il suffit de l'élargir. Et le point d'échange entre le contournement et le village est déjà créé.
Cette variante coupe le moins de parcelles agricoles, car elle longe les parcelles existantes.

La variante 6 ne permet pas de sécurité aux abords de l'école. Les enfants seront soumis à des nuisances sonores et de pollution! Et le village sera coupé en 2!

La variante 7 est une absurdité! Comment peut-on envisager la sécurité dans le village en faisant passer le flux de véhicules dans le centre? A -t-on prévu des passerelles ou des tunnels pour traverser le village???

Cordialement.

[REDACTED]
[REDACTED]
26260 BREN
[REDACTED]

//

Adresse n°69

Bonjour,

Nous sommes résidents sur Bren depuis décembre 2020.

Nous sommes dans une zone qui est peu étudiée dans le cadre de la mise en place du réaménagement de la RD112. En effet, nous sommes dans le quartier Cambourieux, à Bren, mais limite Saint Donat sur l'Herbasse.

Notre maison est [REDACTED] (et c'est un moindre mal pour nous) mais il est vrai que déjà si nous sommes au milieu de notre terrain ([REDACTED]) nous entendons les voitures de la départementale passer.

Notre inquiétude, sûrement comme les résidents qui font construire au quartier Le vignes, c'est le doublement du nombre de véhicules que vous annoncez (+6650 contre 3700 actuellement). Il est évident que ces véhicules feront plus de bruit, surtout que là où nous nous situons, il s'agit d'une ligne droite après le virage, donc les conducteurs aiment bien faire une belle accélération.

La limitation à 70 étant levée à cet endroit les voitures accélèrent. Qu'est-ce qui est prévu pour les personnes habitant à proximité de la départementale afin d'amoinrir les nuisances sonores ?

Aide financière pour plantation de haie ? Mur anti-bruit ? Maintien à 70 du tronçon Bren jusqu'au rond point de Gamm vert de Saint Donat ?

Deuxième interrogation, c'est notre sécurité surtout lorsque nous sortons de chez nous. N'étant pas retraitée, je me rends au bureau aux heures classiques, lorsque tous le monde s'y rend, donc j'avoue m'inquiéter d'un nombre croissant de véhicules qui va de déverser juste avant ma sortie de route.

Est-ce que je ne vais pas me mettre en danger en sortant de chez moi, surtout que je prends la direction St Donat et non la direction Claveyson, je dois donc traverser la route avec ma voiture.

Cela peut paraître dérisoire comme questionnements mais il est important de faire remonter ce genre de choses, car ce n'est pas lorsqu'un projet est définitif qu'on peut expliquer ce qui ne va pas. Il est important que ce type de projet ne nuise pas au quotidien des gens, ou ne les mette pas en danger.

Je vous remercie pour votre écoute.

Bien cordialement,

26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°70

Bonjour, Ci-dessous notre avis: Variante 7: à prendre avec un peu d'humour et à oublier rapidement Variantes 3, 4 et 5 : Démarrage devant l'école ? mise en danger des enfants Sortie quasi impossible des lotissements, également à oublier. Variante 6 : Impact très important sur les riverains lors de la construction mais préserve un peu les terres agricoles. Variante 1 et 2 : ce sont les 2 seules variantes que l'on pourrait nommer déviation ou contournement. Par contre ont un impact non négligeable sur les terres agricoles surtout la 1. Donc en résumé la moins impactante (coté riverains)et la moins pire semble la variante 2.

////////////////////////////////////

Adresse n°71

Habitant Bren depuis quelques années maintenant où nous avons pu faire construire pour être au calme de la campagne, nous voilà confronter directement à ce projet de déviation car plusieurs projets nous impacteraient.

Concernant les variantes que vous nous proposez :

- Les variantes 1 et 2 : pourquoi impacter tant de parcelles agricoles pour dévier seulement le « centre historique » de Bren qui pose réellement problème. Vous détruisez le paysage brennois ainsi que la flore présente sur toutes ces parcelles. De plus, dans ces deux variantes le passage à « ras » des nouvelles parcelles à construire est un peu aberrant, pourquoi reculer le problème du centre ici !!!!! après tout les gens du village ont acheté en connaissance de cause le bruit ne s'est pas inventé du jour au lendemain !! pourquoi donc allez-vous impacter toutes ces parcelles d'habitations au sud du village où nous avons choisi d'habiter pour le calme et la campagne environnante... Par ailleurs, les derniers virages avant d'arriver sur la route actuelle présente des tracés très accidentogènes et lors des jours de pluie, les eaux vont encore plus se déverser sur le village de Marsaz...
- Les variantes 3, 4 et 5 se ressemblent fortement, pourquoi ne pas simplement passer sous le village (qui est la zone la plus rétrécie et qui pose réellement problème) en rasant l'école qui serait plus approprié, ce n'est qu'un bâtiment public qui peut largement être reconstruit ailleurs plutôt que de condamner deux habitations de particuliers à être rasées (variante 7).
- La variante 6 me semblerait la plus adaptée malgré un budget conséquent, c'est celle qui « enlèverait » le plus de bruit pour les habitants du centre par rapport à l'actuel et qui s'éloignerait le plus aussi de l'école.
- La variante 7 est celle se rapprochant le plus de l'existant, la moins coûteuse aussi et apparaîtrait comme la plus facile à réaliser et provoquerait moins de bétonisation que les autres. Seulement elle impose la démolition de deux habitations.

Pour ma part mon choix s'orienterait soit sur la variante 6 soit sur la 7.

Cordialement

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°72

Madame, Monsieur,

Exploitant agricole sur la commune de Divajeu je suis depuis toujours préoccupé par l'artificialisation des sols et à fortiori lorsque celle-ci entraîne la perte de terrains agricoles. La commune de Bren, à l'instar de toutes les communes rurales de France, ne peut certainement pas se permettre de voir disparaître de précieux terrains fertiles. Outre l'aspect purement agricole, il est impossible d'occulter l'impact paysager et environnemental ainsi que le bien-être des habitants. Le bon sens, doit conduire les décideurs à retenir la solution la moins impactante . A l'évidence, le tracé n°6 semble le plus pertinent. Parce que les cicatrices laissées par l'activité humaine sont l'affaire de tous, j'espère que ma réflexion retiendra votre attention.

Très cordialement,

[Redacted signature]

////////////////////////////////////

Adresse n°73

Bonjour,

Etant utilisateur de la rd112 pour me rendre regulierement dans des chantiers en drome, cette route est dangereuse car traverse le village a proximite de l'école et très proche des maison du centre village.

Je rends egalement visite a des amis a Bren notamment au restaurant.

La circulation est forte et les gens roulent en général vite sur cette route, il ne faudrait pas accentier ce problème et le risque d'accident qui est déjà fort.

Trop de gens meurent betement a cause d'automobilistes non respectueux.

Je pense que la variante 1 est la plus appropriée, chere et problématique pour les cultures environnantes mais le plus important est je pense le bien des citoyens de ce village.

Cordialement,

[Redacted signature]

////////////////////////////////////

Adresse n°74

Bonjour, je vous fais par de ce courrier concernant l'aménagement de la route départementale 112 à Bren. Pour moi le tracé n°1 est trop impactant au niveau de l'agriculture, il faut quand même garder des parcelles agricoles car si on continue comme ça, il n'y en aura bientôt plus. Aussi trop impactant au niveau de l'écologie car il faut aussi arrêter d'artificialiser les sols. Pour moi le tracé n°6 avec la trémie enterrée est le plus judicieux et vient après le tracé n°7 qui n'impactera pas plus car une route y passe déjà.

Cordialement

[Redacted signature]

////////////////////////////////////

Adresse n°75

Bonjour,

avant de vous donner mon avis concernant l'aménagement de la RD de Bren, je tiens à vous dire que je ne sais pas d'où vient l'idée d'ajouter un échangeur mais je trouve cela complètement inutile. Je suis amenée à monter sur Lyon et je habite à Bren. Je prends l'autoroute soit à Tain l'Hermitage soit à l'échangeur St Rambert d'Albon et pour ce dernier, la route est parfaitement accessible peu encombrée donc j'ai vraiment du mal à comprendre l'intérêt hormis bien sur l'intérêt financier que l'Etat pourrait avoir.

Ensuite concernant la RD 112 de Bren, tout est dit dans votre présentation, je vous cite :

- 1 "13 exploitants différents cultivent dans le périmètre d'études dont 7 en développement et 4 en « rythme de croisière »"
- 2 Les productions spécialisées représentent plus de 65 % des surfaces. Un potentiel agronomique des sols globalement moyen. Très forte technicité des producteurs. 8,5% des surfaces sont en production biologique.
- 3 20 zones d'habitats naturels et semi-naturels dont 2 habitats à enjeu.
- 4 Un paysage vallonné, dominé par la polyculture. L'ensemble forme un espace équilibré et cohérent. Village structuré en diverses terrasses sur le pente du vallon

En écrivant cela, rien ne vous a choqué ?! Rien ne vous a interpellé?!
Vous trouvez ce projet légitime?!

Je suis originaire de Grenoble, j'ai acheté à Bren il y a 11ans, et ce n'était pas pour me retrouver face à un périphérique !!
J'ai vue sur les vergers et avec les projets 1 et 2, merci ! Vue sur la Rocade avec le bruit en prime ! Quel investissement remarquable j'ai fait! Le projet d'une vie qui s'effondre, un investissement anéantie, car même si vous choisissiez un autre projet qui me conviendrait merci pour les bouchons à St Donat ! Travaillant à Romans mon temps de trajet va être doublé voir triplé et comment allez vous faire pour les enfants allant au collège de St Donat ? Nous les réveillerons 1h plus tôt car vivant à Bren, il faudra anticiper les bouchons ! Un projet incompréhensible qui créait des divisions au sein du village car personne n'y trouve son compte. C'est pour cela que je pense que la solution idéale mais surtout préférable serait d'aménager la route actuelle soit la variante 7.

Est ce que nos avis vont vraiment être pris en compte, cela m'étonnerait, mais j'espère que vous ferez un choix raisonné et prendrez en compte le fait que certaines personnes ont fait le choix d'acheter en dehors du centre, loin des routes, en investissant leur argent ce n'est donc pas pour se retrouver avec une déviation au milieu des champs.

Cordialement

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°76

Bonjour,

Nous venons par ce courriel exprimer notre refus concernant la création d'une sortie d'autoroute à Saint-Barthélémy tout comme une déviation à Bren.

Nous estimons que ces travaux nous mettent en danger.

En effet, nous habitons à Saint-Donat au ████████████████████ qui est une impasse donnant sur la D112. Il est déjà difficile de rentrer quand on vient de Saint-Donat car il faut couper cette D112 pour tourner à gauche. Et pour sortir, il faut souvent attendre car il y a déjà beaucoup de circulation.

De plus, la configuration de la route à cet endroit incite les conducteurs a une accélération car ils savent que quelques mètres plus loin, il y a la ligne droite pour doubler.

Nous sommes cinq familles sur cette impasse mais comme vous pouvez le constater sur plan; il y a sur cette portion de route d'autres impasses à gauche ou à droite en allant sur Bren.

Merci de tenir compte de notre avis

[REDACTED]

26260 Saint-Donat

////////////////////////////////////

Adresse n°77

Bonjour

Veuillez avoir l'amabilité de prendre note de ma position concernant le contournement de Bren,

Après avoir consulté les différentes variantes je prends nettement position pour la variante N°7

celle ci me semble réunir le plus de points positifs concernant l'environnement,l'impact sur les terres agricoles et paysagères ainsi que le cadre de vie

Vous remerciant ,de bien vouloir prendre note de ma position, cordialement,

[REDACTED] 26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°78

Bonjour,

J'ai habité Bren et y retourne régulièrement parce que le père de ma fille y vit.

C'est un écrin de nature que je suis terriblement triste d'apprendre pouvoir être pollué par un demi-échangeur, qui paraît parfaitement inutile de surcroît.

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°79

Bonsoir, je vous fais part de mon avis concernant le projet de contournement à Bren. Étant habitants de Bren depuis bientôt 2 ans. Nous nous étions renseigné auprès du maire avant d'acheter notre maison qui se disait non favorable au tracé qui passerait entre notre maison et l'école et qui de toute façon d'après lui " à 99,9% la déviation ne passerait pas ici ". Aujourd'hui sa position et ses paroles on bien changé. Pour ce qui est de notre point de vu, nous trouvons complètement insensé le projet de tunnel. Les raisons sont les suivantes, pollution, sécurité de l'école en cas d'incendie dans le tunnel, nuisances sonores, destruction de structure (parking de l'école, rond point..) , dégât quasi certains sur les habitations aux alentours (vibration lorsque les engins creuseront le tunnel, mouvement de terrain). Voilà ceux à quoi nous avons pensé et nous en oublions sûrement. Nous trouvons que le tracé numéro 1 est le mieux approprié à une déviation , il supprimerait toute ces contraintes que je vous ai cité plus haut et étant père de famille, je pense beaucoup à cette école que nous avons et c'est aussi pour cette raison que je ferais parti de ceux qui se battront pour ne pas faire passer la déviation devant.

Cordialement

////////////////////////////////////

Adresse n°80

Bonjour, je suis salarié dans une entreprise agricole à Bren. Je suis en pleine recherche d'un logement pour devenir propriétaire au alentour de Bren (je loue actuellement à Saint Donat). J'envisage peut être de faire construire dans le nouveau lotissement au Sud de Bren, de nombreuses craintes me viennent avec la variante 2 dont je prends connaissance. Ce tracé passe juste en dessous des parcelles au Sud du lotissement. Comme plus de 100 personnes qui souhaitons nous installer dans ce lotissement de 35 lots, nous ne comprenons pas les motivations de cette variante tant l'environnement, le paysage, l'écologie est mis à mal. Pourquoi créer tant de nouvelles nuisances où elles n'existent pas !!! Merci pour votre lecture et que nos craintes soient levées !

Important : Vous n'envisagez pas le déplacement de l'école ou de son parking parmi les variantes, pourtant c'est la meilleure solution en passant par dessous le village sans pour autant faire de gros travaux et de perturbations. Par rapport à l'existant, pas de grosses nuisances supplémentaires !

////////////////////////////////////

Adresse n°81

Monsieur,

Étant donné que je passe par Bren quotidiennement, je me permet de vous donner mon avis sur la déviation de Bren.

De mon point de vue, la variante 7 est une aberration puisqu'elle fait passer la totalité du flux par le village. Il serait inconcevable de privilégier cette solution et le seul argument valable en serait le prix.

Les variantes 3,4,5,6 sont également déplacés puisqu'elles font passer la déviation de l'école, ce qui serait extrêmement dangereux et aurait de très grave répercussions sur les décideurs de ce projet en cas d'accident un jour avec un enfant, sans parler de l'horrible cadre de vie que vous allez offrir à des générations entières.

Les seules variantes acceptables sont la 1 et la 2. Quoique les plus onéreuses, on ne peut privilégier les terres de quelques agriculteurs à l'encontre de la sérénité d'un village entier et de ces enfants.

En bref, sortie de la considération financière, les variantes 3 à 7 sont inacceptables et si vous n'avez pas les moyens financiers de faire une solution acceptable à l'échelle de tous les habitants, il serait encore temps de réfléchir au bien fondé de ce nouvel échangeur. Si c'est les arguments environnement/agriculture/paysager qui doit prévaloir: n'hésiter plus et annuler la construction de l'échangeur. Si vous devez le faire, alors faites le dans le respect du plus grand nombre et non pas des quelques plus grands propriétaire terrien du département.

Je vous remercie si vous avez lu ce message en entier.

Cordialement

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°82

Monsieur,

La meilleure solution est la n° 1 elle contourne le village, elle est très bien sur le long terme

Nous souhaitons une déviation comme celle d'Anneyron (26140) ou de Puy Saint Martin(26450)

la n° 1 de bren correspond exactement à ces 2 réalisations

////////////////////////////////////

Par la D 114 le tracé est tout fait , il n'y a que de l'aménagement, il n'y a aucun intérêt de refaire de nouvelles routes, et il n'y a pas de villages à traverser.

////////////////////////////////////

suite aux travaux du lotissement "Les Grandes Terres " (les vignes) les proches propriétaires des habitations on ressenti des vibrations lors du compactage du terrain (à 150 m)

Avec la n° 6 quand les travaux se feront entre le lotissement et l'école il y aura des problèmes de fissures .. et autres ! il est inadmissible de vouloir détruire le sud du village.

////////////////////////////////////

Le tracé n° 1 est bien parce qu'il est déjà bien ébauché avec le rond-point créé en 2017 sur la rd 112 et le chemin communal de Couriol , il impact très peu d'habitations par rapport aux projets arrivant dans le village

////////////////////////////////////

la n° 6 a un fort impact sur les structures publiques : salle polyvalente stade, cimetière, habitations et l'école : que va t-il ressortir des véritables sondages sur la pollution, le bruit ? ce tracé va t-il être autorisé par l'académie , le rectorat ???

////////////////////////////////////

La n° 6 passe sur un terrain constructible sur lequel il y a une source et un puits, vos techniciens ne l'on pas pris en compte , nous n'accepterons pas une tranchée ouverte.

////////////////////////////////////

Le Département et la région veulent le développement du territoire : il faut penser sur le long terme ! pour cela le tracé n° 1 est un atout majeur le mieux adapté pour implanter de futures zones artisanales ou industrielles , il déservira sans encombre des établissements.

////////////////////////////////////

Vous dites : " Préservons Les Terres Agricoles "

Sur la commune de Bren il y a des lotissements :

- Les Morands
- Les Chênes
- Les Grandes Terres
- Le Panoramique

[REDACTED]

- [REDACTED] et les situer

juste devant une déviation où passeraient plus de 600 camions et 2 000 véhicules serait franchement préjudiciable !

- Dernier point. Le projet prévoit que la déviation soit doublée d'une voie de chaque côté pour permettre l'accès local aux parcelles. Dès lors notre inquiétude est que [REDACTED] soit rendu plus difficile pour nos clients qui ne pourraient pas accéder directement depuis la déviation. D'autre part cette option occasionne une emprise routière de terrain de près de 20 m de large, pour permettre le tracé des 4 voies de circulation, le tout juste [REDACTED] !

Pour toutes ces raisons, auxquelles s'ajoute le fait que ce projet de tracé est le plus consommateur de terres agricoles, comprenant en partie des cultures mellifères (abricotiers, luzerne, prairies, ...), nous souhaitons vraiment que ce tracé ne soit pas retenu par vos services. Nous sommes prêts à vous accueillir [REDACTED] pour vous montrer visuellement les points décrits ci-dessus.

D'autres projets de tracés prennent leur origine au niveau de la salle polyvalente. C'est par cette petite route, dite route des Combettes, [REDACTED]. Il nous apparait essentiel que l'accès à cette petite route (entre les parcelles 0154 et 0156) soit maintenu par la création d'un giratoire à cet endroit, ce que ne semble pas prévoir les premiers tracés ?...

Nous restons à votre service pour toute question.

Bien à vous

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°84

Bonjour,

Pourquoi je suis contre l'installation de ces demi échangeurs?
J'habite Marsaz,
Je fais 60000 km/h par an et j'emprunte très régulièrement l'autoroute A7
Soit pour me rendre dans la région lyonnaise, soit au contraire pour descendre plus au sud.
Je peux vous dire que je n'ai aucun intérêt à prendre l'autoroute à St rambert ou à St Barthélémy de vals! Aucun gain de temps, aucune économie...
De plus, le paysage de nos collines va se voir défiguré, des centaines d'hectares de terres agricoles sacrifiées, à l'heure du changement de paradigme, de transition écologique, du

retour à une agriculture plus raisonnée..

Et du télétravail !!! Qui va certainement perdurer après la crise sanitaire (les entreprises ont compris que ça leur coûtaient moins cher...)

et franchement nous avons déjà les désagréments, la pollution sonore et atmosphérique de la vallée du Rhône et de son autoroute, nous avons de plus en plus de périodes où l'air est chargé de particules fines... le TGV qui traverse notre territoire...et les riverains qui ont été impactés....

A ce rythme, les centres des villes vont être plus tranquilles et moins pollués que nos campagnes !! C'est un comble!

A qui profite le crime ? Une entreprise du CAC 40? Un mégalomane ?

Pour les transporteurs et les 38 tonnes déjà très nombreux, il y a une route toute neuve très roulante et sécurisée qui a dû coûter très chère à la collectivité et qui permet de rejoindre sans encombrement la vallée de l'isere Depuis tain l'hermitage .

Je souhaite de tout cœur que ce projet ne voit pas le jour,

Pour toutes ces raisons et sûrement bien d'autres encore.

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°85

Bonjour,

Il est dans l'intérêt de la vie quotidienne des riverains de retenir la variante numéro 1 avec un contournement TOTAL du village.

Nous ne pouvons concevoir une déviation aux abords de l'école de nos enfants!

████████████████████
████████████████████

26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°86

Bonjour, je ne comprends pas l'intérêt de ce projet , cette route est déjà bien assez fréquentée, pourquoi vouloir doubler son trafic (Je n'ose m^me pas envisager le triplement des poids lourds!). Où sont les transports doux, où sont le bien être des habitants et l'écologie? ██████ St Donat

////////////////////////////////////

Adresse n°87

Bonjour, étant habitante de Bren depuis 43 ans je vous envoie mon point de vue concernant l'aménagement de la RD112 au niveau de Bren.

- Au vu des bilans financiers, environnementaux, paysagers et agricoles d'ores et déjà faits, il paraît évident que les tracés les plus courts sont les plus pertinents.
- De plus, je suis convaincue qu'il faut choisir la solution la plus intelligente pour protéger notre environnement car l'artificialisation des sols est une catastrophe écologique et conduit à notre perte. Le goudron, le béton... sont des accumulateurs de chaleurs. Garder des terrains "naturels" permet la biodiversité, permet au cycle de l'eau de se faire, permet une meilleure infiltration des eaux de pluie, ce qui est important surtout au niveau des zones en fond de vallée, qui reçoivent les eaux d'un même bassin versant etc.... Notre commune est belle, et un tracé long serait une cicatrice pour toujours dans le paysage de la commune. Enfin, il a été démontré que les terrains situés entre un contournement et un village, l'urbanisation est importante donc choisir un tracé éloigné du village va forcément encore induire de l'artificialisation des sols. Le plus long tracé (n°1) est celui qui impacte le plus les sols

- et lacère le plus notre paysage donc le pire !
- L'agriculture est une activité importante sur Bren et la perte de terrains agricoles conduira à une perte de rémunération notable pour les "petits" agriculteurs et une baisse de CA pour les grosses exploitations qui pourraient moins embaucher d'ouvriers agricoles. Le plus long tracé (n°1) est celui qui coupe le plus de parcelles agricoles donc le pire !
 - Ensuite, le tracé choisi doit être celui qui n'impacte pas d'habitations qui n'ont pas la RD112 à proximité actuellement. Ceci serait vécu comme une agression extrêmement importante pour ces habitants car leur maison a été construite et conçue, sans route à côté, alors que les propriétaires de maison dans le village ont déjà la RD 112, ils l'ont choisie et acceptée et ont aménagé leur habitation en fonction. Le plus long tracé (n°1) est celui qui impacte le plus des habitations actuellement éloignées de la RD112 donc le pire !
 - Mes enfants ont tous fait leur scolarité à l'école de Bren actuelle et jamais ils se sont plaints du bruit des voitures pour travailler. Il n'y a que des classes de niveau supérieur au CE1 et ils ne font plus la sieste à l'école. J'ai fait partie 2 ans des parents délégués d'élèves et jamais la proximité avec la RD112 n'a été remontée comme un problème par aucun parent ni enseignants !

En conclusion, je pense que le tracé n°6 est le plus judicieux car il permet à quasiment toutes les maisons du village déjà impactées par les nuisances de la RD112 de diminuer voire enlever totalement les nuisances actuelles de la RD112 et ce tracé n'impacte pas de nouvelles habitations. Cette tranchée enterrée au niveau du parking de l'école permettra après travaux de sécuriser l'environnement de l'école, et de diminuer globalement les impacts de la route sur l'environnement, le paysage et les terrains agricoles.

Ordre de préférence : N°6 en 1er, puis le n°7 en 2ème position.

Merci d'avoir lu mes remarques et d'en prendre compte.

Cordialement,

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°88

Bonjour,

Au vu des différents éléments à prendre en compte, je pense que 2 projets pourraient être convenable :

- la variante 2 : car elle passe loin du village et de l'école,
- la variante 5 qui a du vert au niveau environnement et agriculture.

Cordialement

██████

////////////////////////////////////

Adresse n°89

Bonjour,

Après étude des variantes proposées pour la RD112, voici mon avis.

Je trouve qu'il n'est pas vraiment nécessaire d'avoir une entrée direction Lyon à ce niveau. Il y a Tain l'Hermitage ou Chanas pas si loin que ça.

Sinon, c'est bien la variante 1 qui pour moi est la meilleure. C'est une vraie déviation.

La variante 2 est celle qui arrive en deuxième position mais vraiment pour une raison de

cout.

Par contre la 3 4 5 6 et 7 ne sont vraiment pas envisageables.

L'école ne peut pas être un carrefour d'une déviation.

La 7 ? Détruire des maisons ?

Je vous souhaite bonne réception.

Cordialement,

[REDACTED]

[REDACTED]

26260 BREN

//

Adresse n°90

Suite à la concertation sur la futur départemental, et aux vues des différentes propositions, une national ne passant pas dans le village de Bren me parait plus approprié (trafic routier en +).

Le coût aussi de devoir faire un tunnel + la durée des travaux qui empêcherait la bonne circulation (je pense notamment à l'école) me font choisir la N°1 qui est bien plus approprié.

Cordialement,

//

Adresse n°91

Nos avis sur les projets de déviation: Déjà qui dit déviation,dit contournement d'un village. L'aménagement n°7 du centre du village est à proscrire.: trop dangereux. Où est donc la sécurité pour les piétons, les enfants et les personnes âgées ...? De plus qu'en sera t-il des agriculteurs avec leurs tracteurs et des véhicules pour sortir sur cette route ? Où est la tranquillité du village... ? Et la pollution....? De vraies déviations ont été effectuées , et parmi les plus notables, Puy St Martin, Saou, Chanos-Curson....Pourquoi donc pas à Bren. O.et J.M NEL -- L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast. <https://www.avast.com/antivirus>

//

Adresse n°92

LA VOIE DE LA RAISON

Association loi 1901

[REDACTED]

26260 BREN

[REDACTED]

Destinataire: Département de la Drôme – Direction des Déplacements – Service Etudes et Travaux – 1 Place Manouchian 26000 VALENCE

Bren, le 15 mars 2021

Objet : Réponse officielle de notre association par rapport à la concertation publique à propos du projet d'aménagement de la D 112 à Bren

Notre association, loi 1901, déclarée sous le numéro : W263012222, créée le 12 septembre 2019, a l'objet social suivant : « Engager une large concertation au sein de la commune, dans un esprit de démocratie participative, afin d'aboutir au projet de contournement le plus raisonnable en préservant au maximum notre environnement et notre patrimoine agricole. »

Dans le cadre de cette concertation publique, notre association, LA VOIE DE LA RAISON, fait connaître sa position au travers des 3 éléments suivants :

1°) Nous pensons que le demi-échangeur prévu à Saint Barthélémy de Vals n'est pas une nécessité pour la Drôme des Collines et en particulier pour le Pays de l'Herbasse. Ceci pour des raisons économiques et environnementales évidentes sans compter que l'augmentation du flux des véhicules va poser d'énormes problèmes dans les communes traversées et à Bren en particulier.

2°) Toutefois, si ce demi-échangeur venait un jour à sortir de terre, nous pensons qu'il n'y aurait pas de tracé idéal à Bren. Toutefois, la variante 7 est pour nous celle qui nous paraît la moins déraisonnable. Et ceci pour les raisons suivantes : faible emprise sur le sol, faible impact sur l'environnement, sur le paysage et sur l'agriculture, etc. De plus, le tracé actuel de la D112 traverse déjà le village et les habitants vivant aux abords de la D112 sont déjà impactés par la circulation actuelle. Mais comme le coût des travaux de la variante 7 est le plus bas des sept variantes, le Département pourrait investir une enveloppe supplémentaire pour réduire considérablement les nuisances afin de rendre cette variante plus acceptable pour la majorité de la population.

3°) Par exemple, ne pourrait-on pas envisager d'interdire le passage des camions au-delà d'un certain tonnage, sauf desserte locale ? Ainsi, une partie non négligeable des véhicules poids lourds devraient emprunter l'axe Tain l'Hermitage/Romans

En conclusion, si des aménagements adaptés sont inclus dans le projet, la variante 7 nous paraît être LA VOIE DE LA RAISON.

██████████

Le président

////////////////////////////////////

Adresse n°93

Bonjour,

Je vous fais part de mon avis suite à la déviation de Bren pour la sortie d'autoroute, la solution qui n'impacterait le moins les habitants serait la variante 1 ou 2 pour garder la tranquillité d'un petit village.

Cordialement

██████████

//

Adresse n°94

Bonjour En tant qu'utilisateur de la RD 112, je suis favorable à l'aménagement de la variante 6. En effet celle-ci impacte moins le foncier que d'autres et surtout grâce à la tranchée couverte l'ensemble scolaire et le village sont beaucoup plus sécurisés et subissent moins les nuisances sonores. Cordialement [REDACTED] 26260 Saint Donat

//

Adresse n°95

Bonjour, la deviation de Bren fait beaucoup de remou au sein de la population. Je pense qu'il faut surtout penser à l'environnement et éviter de détruire trop de terres agricoles. Certaines personnes ont des positions trop fixés et ne respecte pas la nature . L'écologie est très importante de nos jours . Cette deviation si elle ne peut être éviter doit être la plus courte possible.j espère que ma position en rejoindra beaucoup d'autres du même avis. Salutations pressées [REDACTED]

//

Adresse n°96

Bonjour,

La traversée du village sur la route existante avec des feux intelligents permettant la circulation sur une voie et donc une sécurisation des abords pourrait être une solution économique pour le contribuable et pour l'environnement. Très peu d'habitation au centre du village où des commerces pourrait être mis en place. Les lieux de vie pourrait être déplacé du côté ouest de la commune où il y a le plus d'habitation. Ce modèle se rapproche de la solution 7

Domage que la solution du déplacement de l'école n'est pas été envisagée, la déviation aurait pu passer à moindre coût sous le village, avec un minimum de perturbation et d'impacts environnemental. Le conseil municipal qui avait décidé le positionnement de cette école est le même qui avait envisagé un tracé de déviation à cet endroit!

Quelque soit la solution retenue, il est impératif d'arrêter les types de déviations des 30 dernières années qui vont au plus loin des constructions en détruisant tout notre environnement et les terres agricoles .

Notre commune à déjà beaucoup donnée et souffert de ce déficit avec la ligne TGV .

Il est toujours compliqué de se faire entendre lorsque nous résidons en campagne car nous sommes minoritaire, mais nous espérons, avec ma famille, que le bon sens l'emportera.

Bien cordialement

[REDACTED]

Bien cordialement

//

Adresse n°97

Bonjour,

j'habite St Donat/Herbasse, cette route, ravissante qui serpente dans les champs est un vrai coupe gorge en vélo, les poids lourds qui nous doublent ou croisent sont très dangereux. Pourquoi vouloir TRIPLER leur nombre? Est-ce ça l'avenir? Plus de voitures, plus

de camions????

Alors que dans toutes les villes dignes de ce nom on essaie de réduire la place et l'impact des moteurs à essence, dans la Drôme des collines on veut l'augmenter... j'ai du mal à saisir la logique de ce projet.

Je n'ose même pas imaginer les impacts sur mon village de St Donat...

██████████

Habitant de St Donat sur l'Herbasse

////////////////////////////////////

Adresse n°98

Bonjour,

Impacté par le projet de déviation et l'aménagement de la RD112 aux alentours de la commune de Bren, je tiens à défendre mon point de vue.

Comme vous le savez, la route actuelle apporte déjà beaucoup de nuisances visuelles mais surtout sonores. Cette déviation aura pour vocation également de drainer davantage de véhicules, notamment en vue de la sortie d'autoroutes au niveau de St Barthélémy de Vals.

Tout d'abord, la logique serait que le tracé le plus court soit privilégié : tant pour des raisons économiques évidentes, qu'écologiques et visuelles.

La logique encore voudrait que les maisons actuellement non impactées par la RD112 restent en paix. La pollution sonore reste de loin la plus compliquée à gérer. A l'heure actuelle, l'ensemble des habitations à proximité de la RD112 ont été construites ou achetées en connaissance de cause. Il paraît non seulement injuste mais également anormal que les habitations "au calme" aient cette contrainte. Ceci dit, il paraît également évident que s'il y a possibilité de réduire ces contraintes pour les habitations déjà impactées par la RD112 ça ne peut être qu'un plus.

Actuellement les solutions les plus adéquates semblent être le tracé n°6. Le tracé n°7 peut également être intéressant.

Le tracé n°1 quant à lui est le moins logique (longueur, budget, contraintes sonores).

Vous remerciant pour la prise en compte de mon avis.

Cordialement.

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°99

Bonjour,

je suis retraité du monde agricole et je connais l'importance de la surface cultivable sur une petite exploitation et je trouve inadmissible de supprimer des terres cultivables aux agriculteurs pour un simple contournement de village qui à mon avis n'est pas justifié.

C'est mon fils qui a repris l'exploitation et il compte sur tous ces terrains irrigués dont certains sont impactés par un tracé.

A mon avis, le tracé le plus judicieux est celui qui prend le moins de terrain agricole et qui réaménage le village, à savoir le tracé n°7.

En second choix, je pense que le tracé n°6 est un bon compromis parce que c'est un tracé court et qui impacte le moins de maisons.

Tous les autres tracés sont pour moi incohérents.

Salutations distinguées,

████████████████████

26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°100

Bonjour,

Tout d'abord le demi échangeur à st Barthélemy de vals est inutile, personne ne peut prouver sa légitimité, ce qu'il faut c'est un réseau secondaire de bonne qualité de façon a évités de concentrer la circulation sur un seul et même axe, ce qui permettra de facilité l'accès a l'échangeur de tain l'Hermitage et Chanas.

Ensuite respectons les terres agricoles et les agriculteurs qui n'ont pas vocation à se faire piller leurs outil de travail au profit des sociétés d'autoroute.

Cordialement

████████████████████

////////////////////////////////////

Adresse n°101

Bonjour,

Tout d'abord, merci pour la possibilité donnée de participer à cette concertation.

Nous sommes avec nos voisins favorables à cet échangeur que nous attendons depuis 2016. Il nous permettra en effet de rallier nos lieux de travail plus rapidement mais également d'être un moteur pour le développement de notre territoire.

Concernant les différents scénarios évoqués pour le contournement de notre commune, le scénario qui nous paraît préférable tant d'un point de vue financier que temporel est l'aménagement de l'existant. Bien entendu et sous réserve que celui-ci permette d'absorber le trafic supplémentaire sans créer une gêne trop importante pour les premiers riverains.

En cas d'impossibilité, le scénario variant 2 permet d'être neutre pour les riverains du centre mais va impacter de la surface agricole et aura un coût bien plus important.

Nous privilégions donc le scénario variant 7 suivi du scénario variant 2 et le 6 pour finir.

Vous remerciant pour la prise en compte.

Bien cordialement

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°102

La rd112 est déjà un problème dans le village. Pollution, danger, nuisances sonores, les camions ! Alors doubler les voitures et tripler les camions nous fait peur. Un cauchemar. Que vont devenir nos maisons ? Le vieux village de BREN est composé de maisons en pierre avec peu de fondations. Ces maisons n'étaient pas construites en prévision d'être secouées un jour par une autoroute ! La proposition numéro 7 ne respecte pas nos anciens qui ont donné leurs idées, imaginé la construction et donné leur santé à construire ce village. Comment vas-on sortir de chez nous ? La photo qui illustre le projet du département n'est même pas d'actualité, cela fait quatre ans qu'une sortie de véhicule est à cet endroit ! Comment va-t-on pouvoir s'entendre discuter sur notre terrasse, restaurant, mairie à 1 m de cette route ? Nos enfants vont-ils arriver à s'endormir ? Ne pas être réveillés par des camions à tout heures de la nuit ? Quels risques pour eux ? Vous n'avez pas parlé du trafic de nuit qui va augmenter au-delà de ce que vous avez annoncé du à la circulation à des horaires différentes due à la sortie d'autoroute. Pour finir, les terres agricoles sont défendues mais celles-ci risquent de vite se retrouver cédées aux promoteurs habitat et zones artisanales du à l'attractivité du demi-échangeur. même si l'on bloque les constructions 10 ou 15 ans, c'est du court terme sur la vie d'un village. On aura illogiquement fait une déviation en plein village et on profitera de terres agricoles au paisible calme pour construire des zones activités, commerciales, lotissements. Le village de BREN et ses habitants ont été trompés. Ne faites pas ça [REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°103

Bonjour,

Je suis contre cette sortie d'Autoroute qui est une aberration économique et environnementale :

- Des aménagements ont été réalisés entre Tain et Romans (déviation de Chanos-Curson notamment) pour améliorer cet axe. Aujourd'hui que les travaux sont réalisés, on va favoriser le flux ailleurs. C'est ridicule.
- On va détruire des terrains agricoles et peut-être faire couler des exploitations agricoles,
- On va détruire des bois, des écosystèmes spécifiques de la Drôme des collines, des espèces qui deviennent rare (tourterelle des bois dans le secteur notamment), modifier les écoulements naturels de l'eau et provoquer des aggravations à l'aval (je pense à Marsaz/Chavannes/Chanos-Curson pour le bassin versant de la Veaine) mais aussi augmenter les apports de polluants au cours d'eau. Et que dire de la qualité de l'air.

Cette sortie d'autoroute est une vaste plaisanterie d'origine politique et non du bon sens. Vu le contexte actuel de la crise sanitaire, de l'argent dépensé actuellement par l'État, j'ose espérer que des projets comme le demi-échangeur à St Barthélémy de Vals ne verront pas le jour.

Par contre il me semble important de sécuriser le centre du village et d'éviter de passer trop près de l'école : ma préférence irait donc à la proposition n° 1 ou éventuellement la n° 2.

Cordialement

--

[REDACTED]

26260 BREN

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°104

Mesdames Messieurs Ayant regarder vos propositions pour l'aménagement de la RD 112 à Bren, ayant également pesé le pour et le contre des projets, plusieurs me paraissent un peu, disons le: originales. je pense que l'humain doit être la priorité, il faut à tout prix protéger le coeur du village car de nombreuses habitations longent cette route départementale. Mais, surtout il y a l'ECOLE. je ne crois pas que la POLLUTION : SONORE, OLFACTIVE, fumées, gaz d'échappement produite par la circulation excessive qui passe par Bren soit bénéfique à la santé des écoliers et des habitants. Bren se dit un village écologique, je privilégie donc la proposition numéro 1, la variante 2 peut également faire parti du débat, mais les autres propositions ne me paraissent pas adéquates pour le long terme. Mesdames et Messieurs Vous souhaitant bonne réception de ce mail (espérons qu'il vous interpelle) Veuillez agréer Mesdames et Messieurs mes sincères salutations ██████████ 26260 BREN.

////////////////////////////////////

Adresse n°105

Bonsoir, Il est dans l'intérêt de tous de créer une déviation qui contournera totalement le village! Les enfants notamment ne peuvent subir les nuisances sonores et polluées! La variante numéro 1 est la plus appropriée à la quiétude des riverains. En espérant que l'argent public du contribuable passe pour une fois dans un projet censé. Cordialement ██████████ 26260 Bren

////////////////////////////////////

Adresse n°106

Bonjour, Habitante de BREN depuis peu, et venant d'un autre département, je n'ai guère de recul par rapport à cette concertation. Toutefois, concernant la déviation, ayant été attentive aux explications données par le technicien présent lors de mon passage, il me semble que le projet n°7 est celui qui limite le plus la fluidité du trafic et permettrait, grâce à l'installation de ralentisseurs, de limiter les passages de poids lourds en garantissant aussi la sécurité des habitants, et cela sans bouleverser le paysage du village. Quand au 1/2 échangeur, étant de longue date attentive aux questions environnementales, je souhaiterais que d'autres solutions, plus respectueuses de l'environnement et des enjeux climatiques, soient étudiées, s'il en est encore temps. Bien sincèrement, ██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°107

Le projet d'un demi-échangeur supplémentaire semble excessif à notre époque, où les urgences sont ailleurs. La prise de conscience récente de la protection de l'environnement, de la préservation des espaces naturels et des terres agricoles nous amène à revoir les priorités. Les infrastructures existantes sont suffisantes (aménagements de la liaison Tain l'Hermitage/ Romans). Le coût de cet échangeur est disproportionné pour le peu de bénéfice (gain de temps dérisoire) et il apportera beaucoup de nuisances. De plus, il y a trop d'impact sur les terres agricoles. Ce budget serait plus utile à l'aménagement et la sécurisation du réseau existant. Il faut aujourd'hui se conformer au Plan Biodiversité adopté le 04/07/2018 par le Comité interministériel de la Biodiversité, présenté par le 1er ministre et Nicolas Hulot : je cite : "-Préserver les espaces naturels et agricoles - limitation des surfaces bitumées et lutte

contre l'artificialisation des sols..."

- "Les collectivités sont bien sûr les premières à avoir le pouvoir et le devoir d'agir en la matière, et l'État souhaite les accompagner. Faire confiance aux territoires..."

... /...1.3 Limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette ..."

De plus, ceci a été rappelé aux représentants de l'état, aux responsables régionaux, aux Directions départementales des territoires, qui « appelle au renforcement de la mobilisation de l'Etat local pour porter les enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols :

Instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État

/..."La présente instruction du Gouvernement appelle au renforcement de la mobilisation de l'Etat local pour porter les enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols, appliquer les dernières mesures législatives prises en la matière et mobiliser les acteurs locaux..."

/..."Vous veillerez ainsi à ce que la lutte contre l'artificialisation soit bien prise en compte dans les stratégies d'aménagement, lors de la définition des projets et lors de leur mise en œuvre.../

En pièce jointe :

Une "illustration" des lieux concernés par la déviation peut faire prendre conscience de la différence entre la réalité et un plan sur panneau ...

████████████████████ . 26260 BREN

Pièces jointes :
«Bren-Projet deviation.pdf»

////////////////////////////////////

Adresse n°108

Bonjour,

La variante 1 est la plus appropriée pour un contournement. La sécurité du village est plus importante que quelques hectares de terre. En effet, la sécurité de tous et surtout des enfants se rendant à l'école est assurée avec cette variante. Les nuisances sonores au sein du village n'existeront plus.

Par contre toutes les autres variantes ne permettent pas d'avoir une sécurité des riverains. Elles apportent trop de nuisances, au niveau du bruit, de la pollution et de l'insécurité pour Bren . Le cadre de vie ne serait que détérioré !!!

Cordialement.

████████████████████

████████████████████

26260 BREN

////////////////////////////////////

Adresse n°109

Bonsoir,

Je prends connaissance de l'avancé de ce dossier par le courriel du COLLECTIF ASSEZ.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur depuis bientôt un an, ce projet remontant à plus de 50 ans est-il toujours d'actualité ?

Une entrée et pas de sortie ou l'inverse, ce demi échangeur va impacter de façon assez dramatique les petites communes du Nord Drôme, que les automobilistes vont devoir traverser pour aller sur St Donat, Romans etc.... mais ne pourrons pas revenir par le même chemin, quel intérêt ?

Il passe par ici, il ne repassera pas par là, cela ressemble à une petite comptine, est-ce bien raisonnable ? pour qui ? pourquoi ?

Il faut entendre les agriculteurs, les habitants, les écoliers, les élus qui sont contre ce projet.

Je ne suis pas directement impactée, n'habitant pas les communes traversées, mais je me sens très concernée.

Combien cela va coûter tout cela, pour quel intérêt financier ? économique ?

Les risques sur la santé, sur l'écologie ont-ils été chiffrés ? On nous parle de SANTE avec ce COVID 19 qui tuent peu de monde et on nous enlève nos libertés et là on ne prend pas en compte les fumées d'échappement des véhicules qui vous traverser par millier , quid sur ces populations des risques cancéreux.

Merci d'être judicieux, Messieurs et cohérent cela serait élégant.

Très Cordialement.

■■■■ une habitante de MARSAZ

////////////////////////////////////

Adresse n°110

Bonjour, La variant 1 est la plus attrayante, car la plus éloignée du village, donc une meilleure qualité de vie et une sécurité routière pour les piétons et les automobilistes du village. Bien cordialement ■■■■

////////////////////////////////////

Adresse n°111

Bonsoir,

En réponse à la concertation préalable du public pour le projet d'aménagement de la RD 112 à BREN, veuillez trouver ci-dessous notre vision du projet.

Nous avons consulté le [document suivant](#) et étudié les 7 variantes du tracé que vous proposez.

Étant propriétaires au ■■■■, il nous semble évident que les tracés numéros 1 et 2 vont fortement nous impacter.

La dernière page du document résume parfaitement les désagréments pressentis:

- Impact sur les terres agricoles
- Désagrément sur le paysage
- Détérioration de zones de balades
- Artificialisation de nouveaux sols (Pour rappel, la France s'est donné pour objectif "0 artificialisation" - [voir l'article sur le site du gouvernement](#) -)
- Impact négatif sur la biodiversité abondante dans ce secteur de Bren
- Mais également le cadre de vie dans notre cas avec nuisances sonores à la clé

Autant donc de points négatifs pour nous, sans aucun bénéfice.

Et ceci d'autant plus que nous ne sommes pas demandeurs d'un accès plus rapide à l'autoroute A7.

Par ailleurs, nous entendons parfaitement l'ensemble des autres riverains de Bren qui seraient impactés par les autres variantes.

Ce qui nous amène à la question de la pertinence même d'un projet comme celui de ce demi-échangeur en 2021 !

Mais ceci est un autre débat - un autre concertation -.

Nous avons fait le choix de déménager pour trouver une maison plus paisible avec un cadre de vie à la campagne.

Nous avons pleinement trouvé notre bonheur ici, à Bren, depuis un peu plus de 8 mois.

Il va sans dire que ce projet de demi-échangeur - et donc ayant pour conséquence cette déviation de Bren - remet en cause notre projet pour des motivations qui nous semblent aller à rebours du sens de l'histoire et en forme de non-sens complet avec les enseignements de la crise environnementale et sanitaire dans laquelle nous nous trouvons.

En vous souhaitant, madame, monsieur, bonne réception de cet avis.

Bien cordialement,

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°112

Bonjour,

La déviation ne doit pas passer dans nos campagnes. Nous avons fait le choix de vivre à l'écart, un peu loin de tout. Or le village est déjà habitué au passage et aux voitures. Ils ont fait le choix de vivre tous ensemble, au bord de routes.

De plus, ne serait ce que d'un point de vue écologique, cette déviation viendrait détruire nos champs, modifierait nos beaux paysages, sans oublier l'impact qu'elle aurait sur nos amis les abeilles de la mieillerie Saint Joseph. Tous cet écosystème doit être préservé.

Je crois en un monde meilleur et j'ai l'espoir que le bon sens l'emporte et non le sens commun. Hors du village nous sommes minoritaires, mais bien plus conscients des enjeux de la construction de cette déviation. Du haut de mes 21 ans, je vous prie de m'entendre et de prendre en considération que la déviation viendrait détruire tout un tas de belles choses si elle venait à passer loin du village.

En plus, si cette déviation passait près du village, elle pourrait être bénéfique pour Bren ; des commerces pourrait être créés, elle rendrait ce village beaucoup plus dynamique et attractif. Ce dynamisme ne sera pas possible dans notre campagne, la destruction des parcelles agricoles n'étant pas une solution. Je vois en cette déviation une perspective d'avenir pour notre village et à contrario je n'y vois aucun avenir dans nos campagnes. En 2021, nous sommes tous au courant et concernés par les enjeux écologiques. Les écosystèmes, les terres agricoles; la nature tout simplement, doit être impérativement protégée. Au delà des terres agricoles, cette déviation en campagne ferait fuir des populations entières d'animaux sauvages. Ce serait le bouleversement du monde naturel. Je vous prie d'entendre raison et de ne pas faire de la majorité, la cause à défendre. Je crois intimement en la justice et j'espère qu'elle sera rendue.

À bon entendeur...

Cordialement,

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°113

Aujourd'hui, bren mérite un réelle contournement, combien de véhicules avec l arrivé du demi échangeur, dans 20 ans combien de poids lourds sur notre commune, nous avons la possibilité dans faire une vrai déviation faisons là, la variante 1 est un vrai contournement! merci

////////////////////////////////////

Bonjour, vous avez bien regarder la législation en zone urbaine avec le doublement du trafic, je vous informe qu il a des lois, si personne dit rien tout passe mais désolé on est bien là!

Un bren de bon sens

////////////////////////////////////

Selon un récent rapport de l OMS, le bruit des transports constitue la deuxième nuisance d environnement affectant la santé après la pollution de l air. Les effets sanitaires du bruit(dits extra-auditifs) associés aux expositions environnementales, sont connus mais encore assez peu pris en compte dans les études d'impacts liées aux projets d infrastructures : perturbation du sommeil, stress, hypertension artérielle, risque accru d infarctus du myocarde, perturbation des apprentissages (ANSES (2013), évaluation des impacts sanitaires extra-auditifs du bruit environnemental)

Norme AFNOR NF S 30-105

Il est bon d étudier l impacte agricole visuel et paysager mais vous avez oublié l impacte humain, l association un bren de bren sens sera la pour vous le rappeler jusque devant les tribunaux si on est pas entendu ! DES VARIANTES CONTOURNE CES PROBLEMES, variante 1

Un bren de bon sens

////////////////////////////////////

Bonjour,

Le 3 mars 2020, 3 membres de l'association un bren de bon sens rencontrer Monsieur André Gilles 7e vice-président de la Drôme chargé des routes et de l'agriculture, lors de cet entretien l' élu nous a affirmé à plusieurs reprises, que l humain n'était pas une priorité dans le contournement de la D112, priorité à la faune et à la flore. Petit rappel aux élus malveillants sur la population, aujourd'hui dans la constitution française, l'humain est au même niveau que la nature, il a aussi des droits si le département de la Drôme ne reconnaît pas les droits de l'humain, nous nous les ferons respecter! En pleine pandémie mondiale nous aimerions bien que les élus pensent aussi à la population. A bren, de la variante 3 à la variante 7 nous sommes en zone urbaine avec un doublement du trafic, nous pouvons vous affirmer que dans ces zones l'humain a des droits !

À méditer!!

Cordialement

Un bren de bon sens

////////////////////////////////////

bonjour, aujourd'hui l association "un bren de bon sens" n acceptera pas cette augmentation du trafic dans le village, il y a des possibilités de réel déviation pour bren, variante 1. nous serons vigilants.merci de votre compréhension

////////////////////////////////////

Bonjour, aujourd'hui le trafic routier va doubler à bren,on ne parle pas de dévier le trafic

actuel mais de dévier un trafic routier venant de l autoroute (trafic jours et nuit) des poids lourds du réseau national et international, aujourd'hui, c est local et régional, le village ne peut pas absorber ce trafic, il faut un réelle contournement, la variante 1 est une bonne variante
Merci à vous

////////////////////////////////////

Bonjour aujourd'hui il nous manque des informations sur les variantes, points d'échange, comment rentrer et sortir du village, quelles seront les conséquences d'une tranchée couverte lors des travaux. On nous dit plus de 2 ans de travaux, il va falloir rétablir la d112 pour un accès à Saint-Donat où à Saint-Vallier, rétablissement veut dire un pont provisoire, nous sommes dans le droit de le demander. Actuellement aucun mur antibruit est proposé, vous demanderont des murs anti-bruit, l'expertise de toutes les maisons autour de ce secteur. Pour la variante 6, il manque des millions nous obtiendrons des modifications et des aménagements!

////////////////////////////////////

Bonjour
Aujourd'hui les plus gros agent immobilier sont les agriculteurs, à 80 centime d'euro le mètre carré ils ne veulent pas vendre pour faire une route et à 15 € le mètre carré ils sont tous vendeur pour une zone industrielle, certains j'ai lu ça très bien de quoi on parle!
Aujourd'hui bren mérite une vraie déviation 1 variante 2,
Merci

////////////////////////////////////

Bonjour après 15 jours de concertation à la salle des fêtes bren, l'association un bren de bon sens a pris ses responsabilités, nous avons demandé une étude sur les droits de l'humain en zone urbaine. Malheureusement pour vous l'humain a des droits et nous les ferons respecter! Aujourd'hui nous demandons un contournement total de l'agglomération, variante 1 voir variante 2

////////////////////////////////////

Adresse n°114

Monsieur,

Vous trouverez ci-après ma contribution dans le cadre de la concertation préalable du public - projet d'aménagement de la RD 112 à Bren, dont je vous remercie de bien vouloir accuser réception par retour de mail.

Contribution concertation préalable du public pour le projet d'aménagement de la RD 112 à Bren

J'exprime mon choix pour la variante n°7 pour les raisons suivantes :

En premier lieu, concernant les variantes 1 à 6, qui proposent des déviations de la circulation et donc la construction de nouvelles voiries, il faut se poser la question de la nécessité réelle d'un tel aménagement et de son utilité publique véritable : Est-il réellement nécessaire de consommer et d'artificialiser des terres agricoles de qualité ? Est-il indispensable de porter une atteinte supplémentaire à l'environnement et aux espèces et milieux naturels ? Est-il concevable de dépenser plusieurs millions d'euros d'argent public pour dévier la circulation dans une commune rurale de moins de 600 habitants, où tout au plus quelques dizaines d'habitations sont concernées directement par la circulation en centre-bourg ?

Les variantes 1 à 6 proposant des déviations sont, de plus, incompatibles avec les enjeux

actuels de lutte contre la destruction d'espaces naturels et contre l'extinction massive du vivant, surtout au moment même où l'urgence environnementale nous impose un changement profond en faveur de la préservation de l'environnement.

Il faut en effet, tel que mentionné dans le dossier de concertation « changer de paradigme », et envisager les choses avec une vision à plus long terme, en considérant la véritable utilité publique de l'aménagement projeté et en considérant son inscription dans un avenir où les véhicules seront, à moyen et long terme, moins polluants et moins bruyants. C'est en ce sens que des initiatives pour développer la mobilité propre en encourageant l'acquisition de véhicules électriques peu polluants permettront de réduire la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

La variante 6 propose de façon surprenante une tranchée couverte, un ouvrage d'art non courant, sans préciser que ce type d'ouvrage présente de très fortes contraintes d'exploitation et de sécurité (liées à l'accessibilité des services de sécurité et la nécessité de maintenir l'écoulement du trafic en sécurité, même en cas de panne d'un véhicule dans la tranchée couverte). Le coût final d'un tel ouvrage qui ne peut être connu qu'après des études techniques détaillées d'avant-projet sera sans nul doute nettement supérieur à l'estimation de 6,8 millions d'euros annoncée dans le dossier de concertation. Le dossier de concertation n'indique pas si des études techniques ont été menées à ce stade pour vérifier la faisabilité du projet (contraintes du site, du sous-sol..etc.), sans parler des coûts futurs d'exploitation pour l'entretien et la maintenance de l'ouvrage qui s'ajoutent obligatoirement au coût initial de construction.

Economiquement parlant, la variante 7 est la moins coûteuse, et même si le financement du projet est assuré par le Conseil départemental, c'est bien de l'argent public dont il s'agit, et donc celui des contribuables (dont je fais partie), qui va financer l'aménagement. En retenant cette solution, qui est la moins coûteuse, de nombreux projets, qui eux auront une véritable utilité publique, pourraient être financés par le Conseil Départemental en lieu et place d'une déviation.

De plus, et bien plus important que leur coût, les variantes 1 à 6 auraient un « coût environnemental » désastreux, alors que la variante 7 répond en tous points aux objectifs de l'aménagement de la RD 112 dans la traversée de Bren. Elle permettra notamment de limiter au maximum les impacts, qu'ils soient agricoles, écologiques ou paysagers, comme le démontrent très clairement les différents diagnostics réalisés et présentés dans le dossier de la concertation, le tout pour un coût financier minimisé.

Les diagnostics présentés dans le dossier mettent clairement en avant l'impact potentiel négatif des variantes 1 à 6 sur les terres agricoles, qu'il faudrait préserver, à la fois pour la pérennité de l'activité agricole aux alentours du village de Bren, mais également pour la qualité des paysages de ce village rural en Drôme des Collines.

Le diagnostic environnemental démontre aussi l'impact potentiel sur 20 zones d'habitats naturels dont deux « habitats d'espèces à enjeu », impact qu'il faut à tout prix éviter dans une époque où la préservation de l'environnement devient un enjeu majeur pour l'avenir de la planète et de ses habitants.

De même, les études du volet paysage mentionnent bien que « le paysage est un bien commun qu'il faut protéger. Toute modification du paysage est irréversible ». Et qu'il faut « changer de paradigme » et « repenser le projet » en « reconstruisant la voie sur elle-même », comme le permettrait la variante 7 avec « 0% d'artificialisation des sols et le maintien de l'aspect patrimonial de la silhouette du village et du premier plan agricole qui lui donne sa raison d'être ».

La variante 7, permet en outre de « ne pas enclencher les bases d'une urbanisation rampante » qui, à force de création de lotissements, transformerait Bren en cité dortoir, ce qui amènerait de nouveaux problèmes de circulation et d'artificialisation croissante des espaces naturels.

Des aménagements complémentaires pour limiter l'impact sur les quelques riverains de Bren concernés par une potentielle hausse du trafic pourraient être mis en œuvre, comme par exemple des protections à la source pour atténuer les bruits de circulation, des ralentisseurs, un nouveau giratoire au nord du village au niveau de l'entrée du lotissement des Cèdres, ... Avec des aménagements complémentaires, la traversée de Bren, avec la

Adresse n°117

Madame, Monsieur

-Variante 1 : préférable, car solutionne le mieux l'ensemble des nuisances que les habitants de tout un village subissent depuis des décennies et qui déprécient toujours plus leur vie quotidienne.

-Variante 2 : beaucoup plus proche du village, moins satisfaisante. mais ne coupe pas le village en deux.

-Les tracés des autres variantes 3,4,5 se rapprochent toujours plus du village et ces solutions impacteraient beaucoup l'ensemble des familles brennoises, rendraient la vie difficile aux enfants, à l'école du village et couperaient les divers lotissements du centre, en les repoussant de l'autre côté de la voie RD112.

La variante 6, encore plus proche, est inconcevable pour les habitants qui tiennent à ce village-rue, avec son mur pittoresque, côté ouest. Le village serait abîmé, asphyxié et ne parlons pas de la vie des Brennois. Cela sonnerait le départ de beaucoup de riverains. Bren un village fantôme?

Variante 7 ? mais comment l'imaginer ? à notre époque ?...Ah, c'était juste histoire de rire....

BREN doit continuer d'exister et dans les meilleures conditions possibles et les plus humaines. Ne désespérons pas les Brennois de famille, d'adoption, de cœur.... Il pourrait faire bon vivre à BREN, dans un avenir proche ! Il faut le permettre, après toutes ces années si difficiles où la pression du trafic routier n'a cessé d'augmenter.

Je rappellerai juste que même si le village n'a pas encore connu d'accident de la circulation mortel en son sein,(et c'est une incroyable chance ! vu le trafic), il ne faut pas oublier l'accident, qui dans les années 90, a blessé gravement un habitant, [REDACTED], renversé par un véhicule en plein centre du village.

Pensons aux BRENNNOIS.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

[REDACTED]

////////////////////////////////////

Adresse n°118

[REDACTED]

26260 BREN

Voici quelques remarques sur la concertation préalable.

1- Sur le site du CD , la présentation de la concertation débute par cette phrase : "En prévision de la prochaine réalisation du demi-échangeur A7 à Saint-Barthélémy-de-Vals, et d'après les modélisations de trafic réalisées par Vinci Autoroutes, le trafic la RD 112 devrait doubler sur la section située entre le demi-échangeur et Saint-Donat-sur'l'Herbasse". La création du demi échangeur est considérée comme acquise. C'est totalement faux puisque seule la concertation préalable a eu lieu. Il s'agit pour l'instant , dicit Mr Jovet, une étude d'opportunité et de faisabilité. Si la création d'une déviation à Bren est souhaitable (le village est aujourd'hui coupé en 2) , le calendrier ne doit pas être dicté par l'ambition d'un homme politique (P Jovet) et l'intérêt d'une entreprise privée (Vinci). C'est à la population de Bren de décider de l'opportunité d'une déviation DANS LA LIMITE DE LA CIRCULATION ACTUELLE.

2- La concertation est présentée comme l'occasion pour les habitants de choisir un tracé plutôt qu'un autre. La question posée est donc la suivante : quel tracé choisir ? C'est

absurde. La question préalable est : la commune peut elle être traversée par une route empruntée par près de 7000 véhicules jours ? La réponse est simple : non. Ce pour trois raisons: la topographie (impossible de contourner par l'est) , le développement agricole (cf l'étude réalisée par la CA26) et la proximité des habitations empêchent l'augmentation du trafic sur la RD112.

3- L'engagement du CD26 pour réaliser la totalité des aménagements du réseau secondaire dans le cadre du demi échangeur est ridiculement sous estimé. Entre la déviation de Bren , l'aménagement des RD112 et 53, la traversée de St Donat au sud et l'aménagement de la vallée de la Galaure, la traversée des villages au nord, le coût global sera évidemment de plusieurs dizaines de millions d'euros. Les finances du département sont elles illimitées ?

4- Un déviation à Bren , pourquoi pas. Mais à St Donat ? Pourquoi depuis bientôt 2 ans le CD26 refuse de dire la vérité aux habitants de St Donat et à tous ceux qi s'y rendent quotidiennement ? Pour des raisons électorales ? Un déviation est impossible, les 600 poids lourds devons traverser la ville par la route actuelle . Qui est prêt à assumer politiquement cette folie ? Pourquoi, de nouveau doit on sacrifier la vie quotidienne de milliers d'habitants pour faire plaisir à Mr Jouvét et satisfaire ses ambitions nationales ?

5 - La liste des incohérences de ce projet de demi échangeur est longue et malheureusement la déviation de Bren n'est que la conséquence de e projet d'un autre temps (40 ans! Ce simple constat prouve déjà l'absurdité de ce projet).

Salutations cotiyennes

////////////////////////////////////

Comment le Conseil Départemental peut accepter de payer l'étude paysagère de Landfabrik ? Cette société propose de faire passer 600 camions par jour dans un village déjà victime de la circulation .

Consternant ...

██████████

////////////////////////////////////

Adresse n°119

Bonjour,

nous sommes agriculteurs à Bren et nous sommes consternés par la concertation. Le conseil départemental demande de choisir entre des tracés qui détruisent des parcelles agricoles et d'autres qui nuisent à la tranquillité et au bien vivre des habitants. La peste ou le choléra ? Ce projet de déviation est absurde parce que dicté uniquement par le désir de P Jouvét de créer un demi échangeur à St Barthélemy. Que le conseil départemental se désengage du projet de demi échangeur (absolument pas acté d'ailleurs) au lieu de financer les ambitions de Mr Jouvét et permettre à Vinci Autoroute de verser toujours plus de dividendes à ses actionnaires. Nous livrons nos produits 2 fois par mois à Lyon et les échangeurs actuels nous vont très bien.

--

Cordialement

██████████
██████████
██████████

26260 BREN

████████████████████
████████████████████
████████████████████

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
(exemple)	DUPONT Dupond 13, rue du Bac 26260 BREN mail : @ tél. :	1) Parcelle n°AD58 2) ...	1) ... 2) ...	1) ... 2) ...
1		/	Je suis juste une citoyenne consciente de l'impact environnemental des projets enutiles comme celui-ci. Unu prendra en charge la sortie d'autoroute. Aucunement les aménagements, les dévations, le trafic routier augmentera de +75%. Les terres agricoles, sont en être impactées. C'est désolant de voir nos élus agir avec si peu de conscience sur le long terme, en prenant en compte le bien-être des générations futures.	/
2		/	bien sûr, il faut tenir compte de l'agriculture quei nous nourrit et de l'environnement quei nous porte. Je pense que il faut aussi tenir compte de l'habitat quei nous loge. Si doit s'en il doit y avoir des mesures pour les habitants, des aménagements diversifiés sans laisser les conditions de vie de la région (la préférence se porte sur la culture n°2).	/

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
3			Vous êtes vous a pensé que le monde changeait et que l'urgence climatique remet en cause ce genre de projets. Plus de carbone, plus de réchauffement climatique, plus de pollution. Le Maire Socialiste de Rouen vient de revenir sur projet de développement de Rouen. Il dit avoir pris conscience de l'urgence climatique. Peut être pouvez vous y réfléchir?	
4			Je ne suis pas un paysan et sur le commun j'ai donc sur Meulan	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
5			<p>Au vu des aménagements et passage fréquents des poids lourds le variant n°2 impacterait clairement le Cotissement, les vignes... nuisance sonore, visuel.</p> <p>Tracé favoris : Tracé : 3/4/5/6</p> <p>Variant 7 à absolument éviter.</p>	
6			<p>M^{me} Gillès <u>Damage</u> que vous m'avez pas rendu à BREN car j'avais des documents que vous avez dit au D. Lihère sur la commune d'Alixan.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
7			<p>A peut être qui a déjà le tracé de fait, je ne vois pas d'autres options pour la paix des personnes vivants à BREN.</p> <p>Avez de voitures et de <u>P.105 LOUERS</u></p> <p><u>modèle</u></p> <p><u>déviaton</u> de CHAUSSE-CURSON</p> <p><u>déviaton</u> de P.07 St MARTIN</p> <p>et j'en parle.</p>	
8			<p>Nous ne sommes pas contre la déviation, mais la variante 1 serait la plus raisonnable. Car la variante 7 est trop dangereuse pour les riverains et surtout pour les <u>enfants</u> qui vont à l'école et prendre le bus pour aller au collège. De plus la vitesse n'étant pas ou peu respectée, comment cela sera t'il possible avec la "déviaton" dans le village ?? Ainsi que les priorité à droite non respectées</p> <p>J'ai bien observé les tableaux présentés, j'opte pour la 1 qui me semble plus raisonnable et mieux situé mais dangereuse pour les enfants, habitants, j'espère que les <u>bons choix</u> seront faits</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
9			<p>Pour la variante 7 ?!</p> <p>En France 42000 Humains décède prématurément du à la pollution; Pourquoi y rajouter quelques Bretons.</p> <p>Le Tracé A serait le Meilleur.</p>	
10			<p>ne pas faire l'entrée d'autoroute à ST BARTHELEMY DE VALS ce sera la destruction de tous les villages traversés.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
11			<p>Deviation Bui la et Hors village et pour du long terme</p>	
12			<p>comme 10 si impossible la N1 semble la moins gênante pour le village et pour la sécurité de enfants.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
13			il faut garder le sens point on est pour la déviation - la variante 1. 2. 6.	
14			pour moi la plus logique et la moins impactante et la n° 1 ou 2.	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
15			<p>Domage de défigurer un paysage agréable pour les besoins de qui ? De Vinci - autoroute ? Qui paiera ? Le département - N'a-t-il pas des dépenses plus urgente à faire ? Pour ce faire une déviation à Bren, ne pas gêner l'école ou la mettre les enfants/parents en danger.</p>	
16			<p>Je suis pour la Variante 1 ou la Variante 2 surtout <u>pas</u> la Variante 7</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
17			les plus logique: 1 et 2 la plus <u>illogique</u> et <u>inutile</u> : la 7	
18			logiquement l'aménagement 1 est le seul à prévoir	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
19			on ne fait pas d'observation sur centre d'le village n° 7. Les d'autoroute passant près de l'école. Pensons aux enfants.	
20			en fait la plus logiquement approuvée serait la variante 1	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel
21	
22	

AUCUN des tracés n'est satisfaisant.

Tous les tracés passent près des habitations. De ce fait, dans tous les cas, des Brennois subiront des nuisances :

Plus de pollution : extrait d'une étude portant sur les nuisances environnementales de l'automobile publiée par le SENAT.

« La loi sur l'air du 30 décembre 1996 évoque le « *droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé* », dont il est malheureusement nécessaire de constater qu'il n'est pas encore pleinement respecté....

Les transports routiers représentent près de la moitié des émissions d'oxydes d'azote et de monoxyde de carbone....

Une étude (dite « trinationale »), réalisée pour l'OMS par plusieurs organismes (l'ADEME dans le cas de la France), estime que si la **pollution par particules fines avait été ramenée à son niveau naturel, il y aurait eu 31 692 décès en moins en France en 1996, dont 17 600 dus à la pollution d'origine automobile.** »

Compte tenu des incertitudes relatives aux résultats de l'étude de l'OMS, la Délégation juge raisonnable de retenir une estimation des coûts externes de la pollution de l'air comprise entre **1,6 et 9,14 milliards d'€** pour le transport par **voitures particulières**, soit de l'ordre de **1,98 à 19,8 milliards d'€** pour le **transport routier** dans son ensemble

Plus de bruit : (Source Le CidB (Centre d'information sur le bruit)

« En France, 7 millions de personnes, soit 12 % de la population, sont exposées à des niveaux de bruit extérieur excédant le seuil de 65 dB(A) de jour et subissent ainsi une forte gêne. **Environ les trois-quarts sont des riverains d'infrastructures de transports terrestres, routières notamment.** On le voit, la réduction du bruit émis par les infrastructures routières constitue un défi de taille pour les pouvoirs publics et les gestionnaires des voies. »

Plus de terres végétales recouvertes de goudron.

Un groupe de travail doit élaborer au premier semestre une feuille de route pour atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols. « Le Monde » 24 janvier 2020

- Selon le premier audit de l'Observatoire national de l'artificialisation des sols, installé en juillet 2019, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers est repartie à la hausse en 2017.

En moyenne, l'équivalent d'un département disparaît ainsi sous le béton et le bitume tous les dix ans.

- Selon un rapport de l'Institut national de la recherche agronomique – INRA: Chaque année, 65.800 hectares sont bétonnés en France, soit 90 terrains de football.

- Depuis 2009, l'artificialisation s'est faite à 90% aux dépens des sols fertiles. Cela correspond à un département de la taille de la Drôme ou du Loir-et-Cher artificialisé tous les 10 ans !

POURQUOI CHOISIR de faire subir toutes ces nuisances aux Brennois qu'ils habitent d'un côté ou de l'autre du village !

Le problème n'est pas là. Il faut arrêter le projet du demi-échangeur sur l'A7 puisque sans ce projet le trafic dans BREN n'augmentera pas.

Le Conseil Départemental ne devrait-il pas consacrer les millions d'€ que couterait la déviation de Bren à l'aménagement de voies vertes par exemple ce qui contribuerait au développement du tourisme.

Par ailleurs, un transfert partiel des dépenses prévues pour le poste routes et mobilité (87,8 M€) sur le budget alloué à la solidarité serait le bienvenu.



N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel
23	
24	

côté 50 zones :
 L'argument de protection des terres agricoles ne tient pas dans la mesure où l'on construit des lotissements sur ces mêmes terres agricoles.
 En conclusion, il faut évidemment réaliser une déviation du village, mais il faut considérer que les seules déviations intelligentes sont les variantes 1 ou 2.
 Avec, pour ma part, une préférence pour la 1

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel
21	
22	

AUCUN des tracés n'est satisfaisant.

Tous les tracés passent près des habitations. De ce fait, dans tous les cas, des Brennois subiront des nuisances :

Plus de pollution : extrait d'une étude portant sur les nuisances environnementales de l'automobile publiée par le SENAT.

« La loi sur l'air du 30 décembre 1996 évoque le « droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé », dont il est malheureusement nécessaire de constater qu'il n'est pas encore pleinement respecté....

Les transports routiers représentent près de la moitié des émissions d'oxydes d'azote et de monoxyde de carbone.....

Une étude (dite « trinationale »), réalisée pour l'OMS par plusieurs organismes (l'ADEME dans le cas de la France), estime que si la pollution par particules fines avait été ramenée à son niveau naturel, il y aurait eu 31 692 décès en moins en France en 1996, dont 17 600 dus à la pollution d'origine automobile. »

Compte tenu des incertitudes relatives aux résultats de l'étude de l'OMS, la Délégation juge raisonnable de retenir une estimation des coûts externes de la pollution de l'air comprise entre 1,6 et 9,14 milliards d'€ pour le transport par voitures particulières, soit de l'ordre de 1,98 à 19,8 milliards d'€ pour le transport routier.

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
23			<p><u>variantes 4, 5, 6</u> c'est un nouveau concept : faire dévier une déviation au milieu d'un village et devant une école!! Si un enfant se fait renverser, on sera se souvenir des décisions prises ! <u>variante 7</u>, certainement, comme les précédentes ne d'un creux tortue au rabout de l'école. Les plus logiques restant les 1, 2, 3 pour le départ côté St Roud.</p> <p>L'argument de protection des terres agricoles ne tient pas dans la mesure où l'on construit des lotissements sur ces mêmes terres agricoles.</p>	
24			<p>En conclusion, il faut évidemment réaliser une déviation du village, mais il faut considérer que les seules déviations intelligentes sont les variantes 1 ou 2. Avec, pour ma part, une préférence pour la 1</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
25			le trace n° 4 est la seule déviation raisonnable.	
26			le trace n° 6 a une partie enterrée qui est trop courte le coût final sera <u>plus cher</u> que prévu. beaucoup de <u>problèmes</u> n'ont pas été prévus	

Page 14 sur 26

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
27			V7 a été étudié Par des cerveaux	
28			Un projet de contournement du village - qui passe au plein sens de ce chemin ??? - qui passe à côté d'une école ??? - qui divise le village en 2 ??? « On a le droit de faire des erreurs mais on a le droit de les corriger ?! Pierre de Bonnard - N'oublions pas que ces différentes propositions ne sont que des projets et qu'il est encore temps de les stopper - La création de 2 demi-échangeurs est une erreur, ils ne sont pas utiles !!!	

Page 15 sur 26

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
29			<p>A qui profite et s'échange ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux multinationales --- - Aux politiques --- <p>quand allons nous penser à l'homme, la nature, l'environnement? en va t-il rester de la vie surab? jusqu'à quand vous allez une deuxième autoroute ?? changer vos habitudes !! consommez autrement-</p>	
30			<p>Maison marche sur la tête !!!!!</p> <p>y'a pas assez de routes, de camions, de pollution, de virus, de maladies, de morts !!!!!</p> <p>Jusqu'à, jusqu'à quand?</p> <p>C'est un projet à contre-sens de ce que la majorité pense : protéger nos vies, nos enfants...</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
31			<p>Beaucoup trop de mises en déshérence par cette sortie</p> <p>Rapport Benfia / contrainte en défaveur du bénéficiaire -</p> <p>L'argument du développement économique ne tient pas (voir clinique avec une ZA complètement vide pendant 10 ans à 5 km de la sortie de Tan)</p>	
32			<p>Je viens exprimer mon total désaccord concernant le projet de déviation à Bren tout comme la création d'une sortie d'autoroute supplémentaire à Saint-Barthélemy.</p> <p>Face au réchauffement climatique, au déclin de la biodiversité et de l'émergence de nouveaux virus, notre capital santé</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
33	(suite)		est en danger. Au lieu de prendre encore sur la nature, améliorons l'existant en continuant d'éloigner la D67 (route de Valme) pour rejoindre l'autoroute à Tain. L'Etat a déjà annulé des projets, je souhaite que ces décisions courageuses se poursuivent pour nous, nos enfants, et petits - enfants ...	
34			Le projet des variantes est lié au projet d'échangeur à St Barthélemy. Je suis <u>Contre</u> ce projet qui va aggraver, peut-être, la variabilité de la circulation sur cette route. Problème de pollution.	

Mon exploitation est aussi touchée par ce projet, c'est le seul projet qui viendrait toucher une exploitation en agriculture Biologique.

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
35			ou nous priver l'écologie? ce projet va totalement à l'encontre je suis <u>contre</u> ce projet alors que contribue à la pollution de notre région.	
36			Avant de choisir une variante il est nécessaire de s'assurer qu'augmenter le trafic a une utilité plus grande que les nuisances causées par le projet de deux échangeurs à St Barthélemy. Pour moi ce projet ne se justifie pas, en prenant en compte ses effets sur	

les communes concernées par les aménagements du réseau départemental, à Bâle et surtout à St-Jean.

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
37			<p>Ce projet de 1/2 échangeur supplémentaire me semble excessif à notre époque où les urgences sont ailleurs. Les infrastructures existantes sont suffisantes (Tam/Romou) - le coût semble disproportionné pour le peu de bénéfice et apportera bcp de nuisances. De plus il y a trop d'impact sur les terres agricoles.</p> <p>* Se conformer au Plan Biodiversité du 4/07/2018 (Signé par le Ministère et N. Hulot)</p>	
38			<p>Je suis pour le tracé N° 1 C'est la décision parfaite La plus juste.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
39			<p>Tout est décidé à fermière rue - Le projet n° 2 pour les approx 1000 m de le + judiciable Avoir</p>	
40			<p>Le projet n° 1 apparaît intéressant pour désenclaver le Village</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
41			La variante n°1 serait mieux pour désengorger le Village, le tracé est déjà existant.	
42			Plutôt favorable aux projets 1 & 2, le village étant mieux préservé, concernant les projets 4 & 5 votre étude passe en plein milieu d'une parcelle dont je suis propriétaire pour laquelle nous regrettons de n'avoir eu aucune information. Il faut protéger l'intégrité du village.	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
43			Pour moi, la variante n°1 est la plus saine pour garder notre village et la vie villageoise tranquille. Ne trahissons pas des maisons qui ont vu naître et grandir des Breussis. Merci de prendre en compte nos avis. Elle permet de préserver la Combe et sa biodiversité. Elle coupe moins les champs et évite qu'ils soient exploitables.	
44			Les Variantes N°1 et 2 me paraissent être les seules "déviation" Nos Attentes sont plutôt d'avoir un cœur de village préservé. de demi échangeur n'étant pas acté, je me propose contre tout	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
45			<p>La variante n°1 ou n°m. c'est la seule déviation qui préserve la qualité de vie du village et qui s'appuie sur des voies existantes. Mais le top: c'est pas de faire d'autoroute inutile. Stop à l'artificialisation décomplexée.</p>	
46			<p>Variante n°1. Préserver l'école et la vie du village. Stop à la bétonisation massive !!</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
47			<p>Variante n°1 Préserver la vie du village primordiale - et surtout l'école. Arrête à la bêtise</p>	
48			<p>Clairement Variante n°1 Préserver le centre du village. " l'école. " le seul commerce que nous avons... Et c'est du bon sens. tout simplement. Pour la 2^e je veux juste pas déplacer le problème ailleurs -</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49			Variante 1 Pto positif ① C'est une voie de Contamant ② La route est tracée sur une gde pente ③ Le Pont Pont de Renault est neuf ④ Présentation du village ⑤ Rendre de l'avance pour 2040 ⑥ Prohibé à l'entrée de Pays (Belle d'acier et des travaux) Pto négatif : 5 en vers par [redacted]	
50			Variante 1 une vraie déviation [redacted]	

51			la route pour la 1. seule vraie déviation [redacted]	
52			Projet avec déviation - Pas de demi-échangeur, misons sur le train pour limiter le trafic automobile!	
73	Group d'élus de "Saint-Denis-Denis" Commune de Saint-Denis sur l'Herbasse R. GRENIER S. BOURGETS G. WEISS		Changement de paradigme dans les transports en limitant le trafic routier pour limiter la pollution et les nuisances peut garantir un bon cadre de vie. cf mail.	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
<p>49 51</p>	<p>00</p>		<p><u>Voir mon courrier.</u></p> <p>Voir courrier "contribution 51"</p>	
<p>50 52</p>			<p>Pourquoi S'acharner sur les <u>SABLES</u> Agricoles de Bren !!! En sachant que les <u>Terres</u> Agricoles de Bren sont pour les Lotissements et zone Artisanale.</p> <p>Déviations D'Anneyzan Très Bonne Terre Agricole, Impact, Superficie !!!</p> <p>Puy St Martin Très Belle déviation Terre agricole Rare en Moyenne Montagne</p> <p>A Bren Tracé Lou ? Très Bien</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 53	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>Variante 1 et 2 évitent le village -</p> <p>Variante Variante 1 prend beaucoup de terres cultivables</p> <p>Variante 2 - isole la salle polyvalente et terrain de sport du village -</p> <p>Pas de sortie d'autoroute limitera beaucoup les nuisances des de la future déviation -</p>	<div style="border: 1px solid red; height: 100px; width: 100%;"></div>
50 54	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>Variantes 3 - 4 - 5 n'améliorent pas la qualité de vie du village -</p> <p>Variante 7: même pas un r¹te</p> <p>Variante 6: inégalement car rocade mais l'impact des travaux sera traumatisant pour les riverains</p> <p>Variante: 1 très urbanisée sur le plan environnemental et paysag^e - (Déviation du XX^e siècle)</p> <p>Variante: 2 acceptable car pas de perturbations pendant les travaux, les villages seraient préservés.</p> <p>Quid du 1/2 échangeur quel est son utilité? Quelle est l'intérêt de cet ouvrage au moment ou on cherche</p>	<div style="border: 1px solid red; height: 100px; width: 100%;"></div>

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 55	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>	Sans objet	Variante n° 1 → Contournement du village préservation de edni-ci. Attention aucune variante prend en compte la problématique du Chalony.	
50 56	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>	?	La variante n° 1 est pour moi la plus raisonnable pour la sécurité de tous et le bien être des résidents de bien. Car je ne veux pas l'intérêt de faire une déviation qui passe dans le village, devant une école et une file de pte. Alors que ça a des travaux difficile.	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Document(s) remis accompagnant les observations
49 57	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>Dans l'intérêt de tous les brennois qui habitent et fréquentent quotidiennement le village (soit la majeure partie de la population de la commune.)</p> <p>Dans un souci de <u>sécurité</u> pour tous et notamment les nombreux enfants qui vivent et fréquentent aussi le village (Ecole)</p> <p>Dans un désir d'avenir le droit de vivre dans un environnement plus sain (les pollutions sonores et atmosphériques actuelles sont intolérables)</p> <p>Il nous semble que les seules traces cohérentes sont le n°1 et dans une moindre mesure le n°2 -</p>	
50 58			<p>Notre préférence va au n°1 car il est le plus sûr de l'absence de moyen et long terme = il serait dommage d'avenir à regretter une trace trop éliminée dans 1 ou 2 décennies (voir le cas de Saint-Donat.)</p> <p>Nous sommes inquiets d'une maison dans le village et de foncier agricole qui sera impacté par la fin de la déviation dans les traces n°1 et 2 (quo nous ne pouvons valoir tout.)</p>	<div style="border: 1px solid red; height: 40px; width: 100%;"></div>

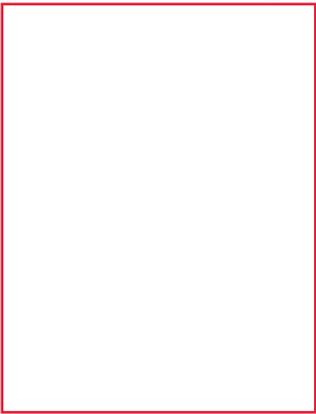
N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 59	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>Bilan actual = Evolution de la des niveaux très difficile par pollution sonore et atmosphérique ; dangerosité excessive pour l'ensemble des piétons -</p> <p>Certains maisons présentent des fissures dues à l'existence du trafic camions et du non-respect des limites de vitesse -</p> <p>Nous sommes donc heurés, au bout de 40 ans d'attente, que la déviation soit à l'ordre du jour</p> <p>Nous soutenons les seuls projets cohérents soit le TAV1 soit le 2 - Il est indispensable de passer à l'avenir du village -</p>	
50 60	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>La variante 7 a tout de même un petit air de provocation -- Il faut mieux l'oublier</p> <p>Les variantes 3-4-5 ont trop d'impact sur la qualité de vie des breannois</p> <p>La variante 6 : outre le fait que je ne crois pas que les constructions alentours m'en suffiront pas, les travaux au cœur du village et en particulier aux pieds de l'église seront un véritable enfer et représentent un danger non négligeable</p>	

La variante 2 : dommage qu'elle traverse un carrefour et qu'elle ne détermine pas la circulation autour de la salle des fêtes - Elle impacte + d'agriculteurs

Il reste la variante 1 : elle éloigne vraiment la circulation du cœur du village. Une partie est déjà tracée. Elle serait brève. Elle...

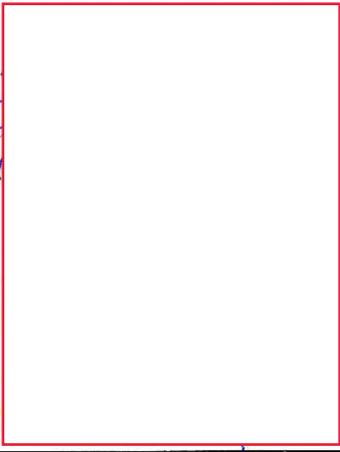
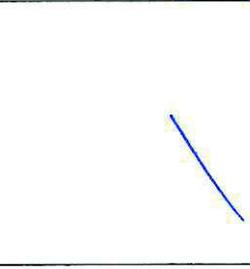
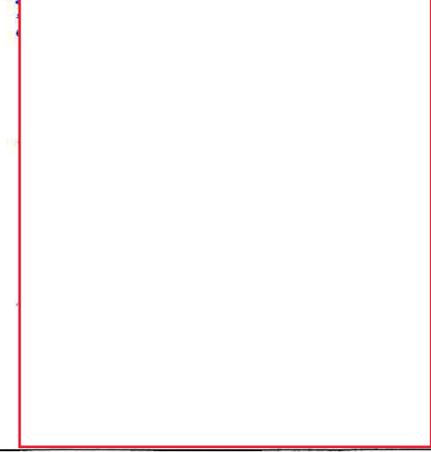
N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 61	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>La variante 7 est complètement déraisonnable - Elle passant entre l'école et le lotissement entraînant des nuisances importantes, irrémédiables.</p> <p>La variante 1 pourrait apparaître mieux. Leur empire sur des lieux agréables étonne.</p> <p>Le meunier, c'est pas d'oberbergers à St Barthélemy, donc pas d'augmentation</p>	
50 62	<div style="border: 1px solid red; height: 150px; width: 100%;"></div>		<p>du trafic. Respecter à d'autres modes de transports, tenir compte de nos connaissances actuelles sur les taux de pollution, plutôt que de rester sur des schémas vieux de 30 ans.</p> <p>Respecter les objectifs de détermination de l'impact carbone, annoncés par nos gouvernements.</p>	<div style="border: 1px solid red; width: 100%; height: 100%;"></div>

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 63			<p>Quelle est l'utilité du H2 échangeur de ST Barthélémy de V qui conduirait à réaliser une dérivation à Bren ? Un projet vieux de 40 ans demande par les élus de la commune pour se dérouler. Mais ce projet n'avait jamais été étudié et depuis le monde a changé et le changement climatique nous met tous en péril.</p>	
50 64	idem		<p>De plus, la commune ne sera pas desservi par ce H2 échangeur. C'est juste un prétexte pour diluer les flots de véhicules et ne pas remettre en cause le transport des marchandises par le tout camion au lieu de favoriser le train. Bref, je suis opposée à ces dérivations car opposée au H2 échangeur - Au pire la (1)</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 65			<p>celle enquetée</p> <p>1 Ce projet et SES Variantes n'ont aucun intérêt car les échangeurs n'ont aucune utilité au vu de ce qui existe déjà et des routes d'accès déjà existantes</p> <p>Comment DIVISÉ par NIVEAUX NEGREZ : déconnecter les projets !!</p> <p>= Quelles DÉCONNEXIONS DE NULS ! quels déconnexions...</p>	
50 66			<p>quelle justification pour ce projet dans son ensemble? les ajouts de désenclavement, de développement touristique... ne sont pas égaux</p> <p>En revanche les nuisances sont facilement démontables sur tout le tracé et pas seulement à PSEM</p> <p>A St Donat passage inutile sur une voie souvent saturée alors que les élèves du nouveau collège prendront les voies d'accès, qu'il y a des habitations, un parc, un marché des commerces! Production d'impact négatif et effet contre productif = fait des touristes -</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 67	<div style="border: 1px solid red; height: 100px; width: 100%;"></div>		<p>Et si on réfléchissait en fin à des alternatives au tout baignole et tout camion qui n'apportent que des solutions mortifères et coûteuses (denatation, rond-point, bretelle d'autoroute, pont, ...) Ne vaudrait-il pas l'électrique n'est pas la solution à l'énergie fossile non plus.</p> <p>«l'exemple» de St Donat devant vous aller: la denatation (rue DE SAULLE) est maintenant l'axe principal de la ville. Il y faut bon y flâner au milieu!!! du flot de voitures, leur irresponsable... la denatation de Breu, si elle se fait, sera obsolète ds quelques années. Il faudra alors envisager la denatation de la denatation. Beau projet inutile. donc car irresponsable à long terme.</p>	
50 68			<p>Plus la circulation sera facilitée, plus elle sera importante. 5000 camions et voitures en plus par jour au lieu de celle denatation</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 69			<p>Et quid de la qualité de l'air? (250000 morts en FRANCE par an)</p> <p>Si le village est couronné par pollution sera bien présente vers les lieux d'habitation, quelque soit le tracé.</p> <p>Personnellement je ne me suis pas classé en vivant à la campagne, en fait de ce qu'il en reste.</p> <p>On veut priver de la tournoie en même des collines. Les touristes vendront voir les projets inutiles en béton.</p> <p>Super perspective Nidération au 1/2 échelle</p>	
50 70			<p>Les projets présentés ne sont pas présentés dans la réalité - cela m'a donné de l'engouement. On m'a dit que les touristes doivent être mieux servis - de l'habitation à ST-Basille l'empire de la Nonne la dévotion</p>	

N° Observation	Nom - Prénom Adresse - Courriel - Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
49 71			<p>Toute nouvelle route a un impact sur les paysages et espaces protégés (chasse, balade...) Mais détruire, désigner la parc patrimoine ne m'apparaît pas non plus comme une solution satisfaisante. Afin de protéger la tranquillité de nos enfants, je m'orienterai vers la variante 6. Non, n'avons-nous pas des solutions plus simples sur les variantes 4 et 5 en déplaçant le parking de l'autre côté. Ces solutions m'apparaissent financièrement et écologiquement plus raisonnables. Merci pour la qualité et la clarté des parcours</p>	
50 72			<p>Du fait d'un fort passage de véhicules, la situation du village de Brun, nécessite sans aucun doute un <u>contournement total</u> du Village. Nous pensons que le meilleur tracé serait celui qui corres pond à la variante 1 Du rond point de Claveyron existant au rond point direction <u>Teuissarg</u> ; aucun impact sur les équipements publics de bruit et d'air ; Il est impératif de faciliter et de sécuriser la traversée de Brun</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
(exemple)	DUPONT Dupond 13, rue du Bac 26260 BREN mail : @ tél. :	1) Parcelle n°AD58 2) ...	1) ... 2) ...	1) ... 2) ...
1 74			Je me suis déjà exprimée contre ces projets mais je voulais attirer votre attention sur le point suivant : suite à l'épisode neigeux du 14/11/19, des gros fauvards ont été déversés emportant de la terre au niveau du Pont de Chalonay. Que se passera-t-il avec plus de circulation ?	
2				

Page 2 sur 26

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
3			La variante 7 est une aberration ! Comment peut-on penser dévier le village en passant dans son centre ? La sécurité des riverains n'existera même plus avec un trafic si important ! La variante 1 me paraît la plus appropriée pour la sécurité des riverains et des espaces sportifs et de l'école (stade de foot...). Elle dévie complètement	
4			Le village et l'évitement des nuisances au cœur du village (bruit, pollutions...) Les différentes variantes nous imposent de choisir entre un projet impactant soit la biodiversité, soit notre cadre de vie. Plutôt que de proposer 7 variantes qui au final ne proposent aucun avantage ni aux riverains ni environnemental, je pense que la décision la plus sage serait de renoncer à ce projet d'un autre âge. Quoi qu'il soit le tracé les nuisances sonores et de pollution seront réelles et ne pourront pas être l'arrêt d'acquisition des sols sur d'autres portions du tracé !	

Page 3 sur 26

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
5			<p>La variante 7 est impensable pour la vie du village !</p> <p>Pour les autres il est très important de préserver l'école et une voie qui donnerai juste devant et me tenait en danger la vie de nos enfants -</p> <p>La plus supportable reste la variante ① qui permet une vie de village conforme aux attentes (tranquillité, sécurité des enfants, éloignement des grosses voiries).</p> <p>La variante 2 est trop proche de certaines maisons.</p> <p>Je ne vois pas d'autres solutions</p>	
6			<p>convenable que la variante ① -</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
7			<p>Il est impensable de vouloir une déviation dans le village</p> <p>Les tracés 3.4.5.6.7 sont inacceptables, ils arrivent à côté de l'école</p> <p>Pollution atmosphérique visuelle - sonore - - -</p> <p>La meilleure : la n° 1</p>	
8			<p>Je suis pour l'abandon total de ce projet redondant, dépassé</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui ne va pas dans le sens de l'évolution logique de l'aménagement du territoire à mettre en œuvre aujourd'hui - - Il y a assez d'échangeurs proches de ce projet, il ne ferait gagner ni temps, ni argent aux utilisateurs. - Le réseau routier existant est suffisant. Accélérons plutôt l'offre 	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
9			<p>de transports en commun et surtout ferroviaire (passagers, fret). - Son coût (prévisionnel VINCI excessif, réel + combien ?) supporte peu le Contribuable qui ne récoltera que les nuisances : doublement du trafic (prévision VINCI, réel + combien ?) et les pertes : agriculteurs et riverains decant scanda ou cède leur bien : dépréciation certaine de l'immobilier dans le secteur impacté.</p>	
10	<div style="border: 1px solid red; width: 150px; height: 60px; margin: 0 auto;"></div>		<p>La seule variante acceptable : abandon du projet qui n'est plus d'actualité.</p> <p>La moins mauvaise solution pour les habitants de Brem me semble être la variante 1 Mais la question est : est-il utile de Faire des demi-échangeurs pour avoir Tain et Charais à côté?</p>	<div style="border: 1px solid red; width: 100px; height: 30px; margin: 0 auto;"></div>

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
11	<div style="border: 1px solid red; width: 150px; height: 60px; margin: 0 auto;"></div>		<p>Avec la V7, le village n'existera plus, le centre de ce petit village disparaît, cela va entrainer des bouchaux + + +, du village jusqu'à S'Donat. impossible, invivable, inacceptable, n'y passons pas - V1 et V2 me semble très bien, avec moins d'impacte sur le village et les habitants de Brem -</p>	
12	<div style="border: 1px solid red; width: 150px; height: 60px; margin: 0 auto;"></div>		<p>Pour memoire le conseil municipal a pris une delibération en Sep 1995 pour une déviation : Traverser au Village Langreaux je souhaite que la déviation impacte le moins la terre agricole, je souhaite une déviation qui procure le moins de nuisances visuelles et sonores et qui s'intègre bien dans le paysage je suis pour une déviation qui ne provoque pas de dommage sur le Tracé N6 a prévoir 125 m de Tracé il faudrait plus de 200m pour contourner les Riverains. pour ceux qui veulent valser économier (proven deux feux Rougen au Ponton et la sortie du village</p>	<div style="border: 1px solid red; width: 100px; height: 30px; margin: 0 auto;"></div>

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
13			Pour une déviation de village - le projet n° 7 me paraît aberrant - pour moi le projet n° 1 est idéal mais le n° 2 - me paraît convenable -	
14			NON au demi échangeur à Billeneuve à cause de toutes les nuisances sonores et atmosphériques engendrées puis répercutées sur la déviation D112 à Bren (les traces proposées ne prennent pas en compte la problématique de Choloray) De plus, les dépenses publiques seraient fort utiles pour l'entretien indispensable du réseau routier existant : D112 chaotique, D115A dangereuse, érodée avec les côtés non stabilisés. Pour moi, déviation = réel contournement en se projetant dans l'avenir vu la densité du trafic actuel, puis annoncé avec le 1/2 échangeur, et dans des décennies (déviation St Donnet déjà saturée) Le département a pourtant réalisé de vrais contournements (Anneyron, Chanas Curson, Portes les Valence, Beauvallon, Etoile, Montoisson, Crest, Anoste / Eze, Saillans et la dernière	Page 8 sur 26

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
15			<p>Pays St Martin - pour tout Montoisson est la capitale de l'ail et du miel</p> <p>Je choisis donc la (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • rond point de départ existant ainsi qu'une partie du tracé • certains terrains agricoles pauvres • l'argument de protection des terres agricoles ne tient pas dans la mesure où l'on construit lotissement, zone artisanale (autorisation de qui ?) • préserver la qualité de vie de notre monde rural et éviter la proximité de structures déjà existantes : salle des fêtes appréciée et souvent louée (l'école) : penser au bien être des enfants en récréation sans pollution et nuisances sonores 	
16			<p>côté 8,2 M (rond point Valence 31 M)</p> <p>Je suis favorable au tracé V1, même si elle impacte des terres pauvres. Je ne veut pas que la déviation passe dans le village. Je ne veut pas de demi échangeur.</p>	

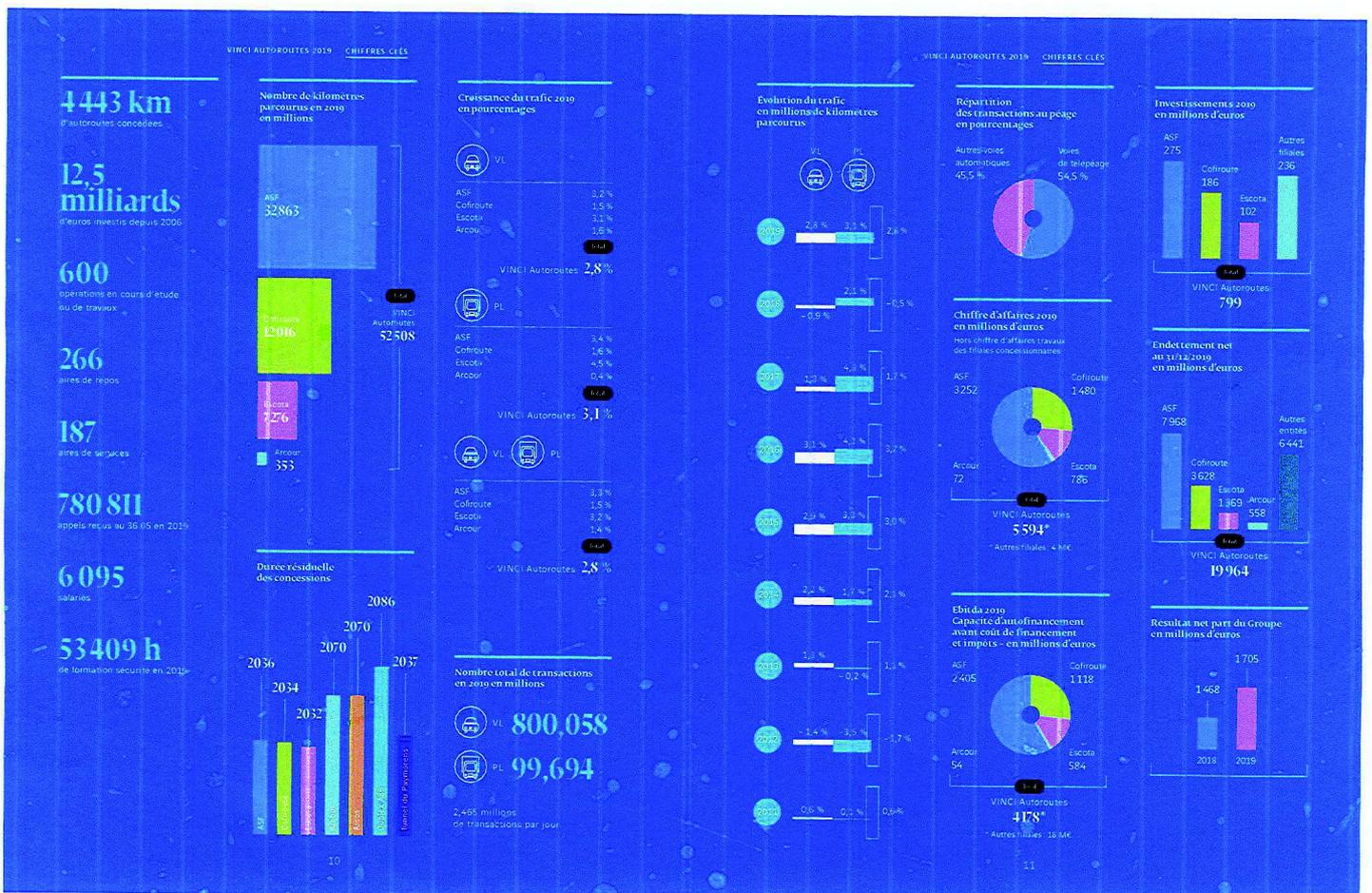
N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
17			<p>Je suis contre cette sortie d'autoroute : de nombreuses ont été réalisées entre Tain et Romilly (déviation de Chanas) Ayant vu que les travaux sont réalisés, on va faire d'autres... A dire vrai l'31 en non sera pas tant et me semble important de sécuriser le centre du village et ne pas passer trop près de l'école. Préférence n°1 au 31. doit être un chemin local.</p>	
18			<p>Considérant qu'il faut au maximum préserver les terres agricoles, sécuriser la traversée du village, penser au bien être des enfants de l'école et que le village doit être visible pour attirer les touristes, la variante n°2 me paraît la plus logique.</p> <p>La sortie d'autoroute à St Barthélemy est une aberration et de l'argent gaspillé.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
19			<p>Cela fait 30 ans que l'on entend parler de cette déviation et on en arrive à un tel point qui est désastreux. Aucune anticipation a été faite pour que cela se fasse bien entre agriculteurs et riverains. Pour ma part une déviation veut dire dévier un point sensible pour la sécurité. Ici à cause d'une forte augmentation du trafic futur. Le Projet N°2 peut être un compromis.</p>	
20			<p>Pour respecter la tranquillité, les pollutions et la sécurité des habitants et de l'école.</p> <p>Le Projet N°1 serait le mieux.</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
21			<p>je tiens à faire pas de mon mecontentement au vu de certain tracé. pour la déviation de Bren pour moi, une déviation de Bren est faite pour un contourné une ville ou village afin de diminuer les nuisances sonores de pollutions, et de sécurité la populations. et comme une déviation. elle devie. elle ne traverse pas de part en part. pour passer devant une école un complexe sportif et salle des fêtes communale il est clair qu'il est bon de faire attention</p>	
22			<p>à la faune et la flore. mais n'oublie pas. qu'il y a des gens qui vont subir. toutes ses nuisances car cela va doubler. le nombre de véhicules traversant notre village Abris. ou pour le tracé 1 et 2. non pour le reste. je suis venu habiter ici se n'est pas pour avoir les problèmes de la ville. (bruit pollutions et risque sécuritaire</p> <p><u>merci de tenir compte de notre avis.</u></p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
23			<p>Je suis d'accord le Tracer N°1 prend plus de terre - Au Niveau de la Mellerie J'ai des Jeune plantation d'abricotier, la Terre a le Niveau est fautive - = C'est pour cela je suis pour la déviation au Tracer N°1 et 2 au démarrage en amont et le village sur la variante 2 - Je suis contre la déviation N°7 et 6 Swing Je suis contre le dem échangeur à St Barthélemy - il est regrettable en 2008 le Terrain de Madame Noir (Beausse) n'ont rien de Bren a rendu du Terrain constructible (Suclmot ou HPA)</p>	
24			<p>en Bricolure de la Parcelle et laisser une Bande pour la déviation - il est regrettable que personne en a parler, ni proposer</p>	

N° Observation	Nom – Prénom Adresse – Courriel – Tél	N° de Cadastre des parcelles touchées par le projet	OBSERVATIONS	Documents remis accompagnant les observations
25	Association "un BREW de bon sens"		La cause : le 1/4 échangeur de St Barthélemy de vols financé en partie par le département est la cause de ce flux de véhicules, le département de la drôme y est bien favorable. Pour nous, on n'investi pas dans un projet sans en assumer les conséquences. déviation de BREW : nous vous rappelons que dans la constitution française l'environnement de l'humain n'est pas oublié ! Nous ferons valoir ses droits en justice, nous vous rappelons que les variantes de 3 à 7 sont des variantes en zone urbaine (voir carte communale de 2005).	
26			Quand on veut défendre la nature on n'accepte pas un projet comme le 1/4 échangeur ! Aujourd'hui il faut un contournement total du village vu le futur trafic, l'augmentation du trafic sur autoroute est environ 8,5 % par an (voir document) il faut la variante 1.	Etude Vini



Bren le 12 mars 2021

CONTRIBUTION 51

OBSERVATIONS pour la Concertation sur les propositions
d'aménagement de la RD 112

S'il s'agit d'une DEVIATION , c'est évident que c'est pour éloigner son tracé de l'agglomération du village de Bren, pour éloigner la pollution atmosphérique et sonore du village qui est en train de s'agrandir encore, comme tous les villages voisins et près des villes : Chavannes qui a triplé et Marsaz qui a doublé. Bren aussi : en 1977-1978, constructions : lotissement des OCHES 12 maisons. Dans le vallon de la Fontaine Saint Laurent : 15 maisons et un peu plus loin, 6 maisons ou restauration de maison ancienne.

Dans les années 2.000, Immeuble impasse du four banal, 10 logements et 4 villa au nord, et 4 à l'ouest.

2019-2020 : lotissement des Chênes près du cimetière : 15 maisons et locations.

2021 : lotissement Les grandes terres : 35 maisons qui vont se construire.

Ce qui montre une augmentation de ces constructions avec une tendance au sud-ouest du village actuellement. La population a donc aussi doublé en s'accroissant ces dernières années, ce qui laisse penser que cela risque de continuer. Ce qui demande à prévoir des espaces constructibles dans l'espace village où il me semble aussi qu'il y ait le cimetière pour que les convois funéraires n'aient pas à bloquer la circulation de la déviation où la circulation aura doublé, ne l'oublions pas. Et de même sans doute pour la salle des fêtes ?

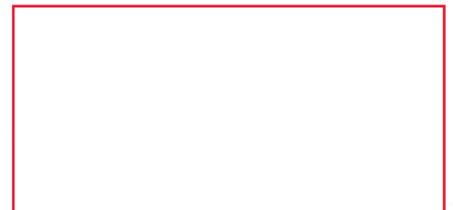
Né à Bren depuis 90 ans, j'ai toujours entendu parler d'une déviation du village de Bren. Pourquoi dans les plans d'urbanisme, on n'en a pas tenu compte. Cette déviation ne pouvait pas se faire au nord-est du village, donc s'était au sud-ouest obligatoirement et on y a construit des lotissements et une école ?

Toutes ces remarques peuvent laisser à penser que le choix se porte sur la déviation la plus éloignée du village n°/ 1 qui utilise d'ailleurs le chemin de Couriole sur approximativement la moitié de son parcours. Regardez la déviation actuelle de Saint Donat construite il y a une trentaine d'années est actuellement en pleine ville, s'il faut parler de déviation actuellement à Saint Donat il faut aller la mettre près de l'Herbasse,

La dernière proposition 7 est impensable, comment pouvoir appelée cette réalisation : DEVIATION, elle entre en plein village ?

Comme est impensable les propositions qui passent devant l'école et qui en plus coupent le village en deux. Et alors si elle est enterrée devant l'école, on voit bien la sortie du village sans problème vers Saint Vallier, mais la sortie vers Saint Donat sera supprimée alors il faudra faire le tour vers le nord-ouest pour aller au sud-est vers Saint Donat ?

Espérant avoir répondu aux souhaits de votre consultation, avec mes meilleures salutations.



LYON, le 14/03/2021

Direction des Déplacements
Courrier Arrivé le

18 MARS 2021

SAF / PAMG

Madame, Monsieur

(k) A2105315

Objet : concertation préalable du public pour le projet d'aménagement de la RD112

-Variante 1 : la plus satisfaisante sur le plan de l'impact sur l'humain, car permettant enfin de donner réellement de l'air aux habitants, le village étant sinistré depuis des décennies par une circulation toujours plus abondante et donc dangereuse à tout point de vue

-Variante 2 : le tracé se rapproche beaucoup du village, mais ne coupe pas heureusement le village en deux, l'ancien d'un côté et les lotissements plus récents de l'autre.

-Variante 3 : le lotissement donnant sur le début de la route de Marsaz et l'école de Bren sont très durement touchés car ce tracé les longe. Le cimetière est lui-même rasé par ce tracé quant au terrain de foot et la salle des fêtes : ils sont aussi très proches de la circulation intense à venir.

-Variantes 4 et 5 ; : sont très proches du village et des lotissements qui subiraient davantage de pollutions sonores et de l'air; la vie des habitants du village déjà très difficile, serait encore plus compromise avec des lotissements relégués de l'autre côté de la nouvelle RD. De nombreuses familles avec enfants et personnes âgées seraient de ce fait désavantagées

-variante 6 impensable, encore plus proche des habitations, abîmant le village-rue et son remarquable mur patrimonial côté ouest, et ses abords avec une cohorte évidente de nuisances et d'impacts sur la vie humaine

-Variante 7 : incroyable, est-il besoin de l'évoquer : un couloir de camions et de voitures ! c'est à terme la mort du village, une disparition de la vie humaine, la fuite des habitants, en premier lieu de la personne qui vient d'obtenir un permis de construire sa maison, qu'il bâtit de ses propres mains depuis plusieurs mois pour y vivre avec sa famille, ses jeunes enfants. Bien d'autres familles seraient dans de grandes difficultés

A noter qu'aucun membre du Conseil municipal n'habite dans le centre de Bren ou en bordure de la RD112 d'où une mauvaise appréciation, même avec la meilleure volonté, des nuisances que subissent constamment les Brennois du village et des riverains de la RD112

Par ailleurs, force est de constater que les arguments économique, agricole et environnementaux qui sont avancés en faveur de tracés courts et donc proches des habitants du village, n'ont pas eu cours lorsqu'il s'est agi d'installer des lotissements, des parkings, et des entreprises dans et aux abords du village et parfois même disséminés dans la campagne brennoise. Pourtant les terrains impactés étaient bien des terrains agricoles, avant toutes ces constructions. Il faut désormais penser à la qualité de vie et la santé du grand nombre de familles et personnes concernées par ce tracé futur

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Avis concernant la déviation RD 112 de

BREN

Direction des
Courrier /

15 MARS 2021

SAF / I

Pourquoi tout c'est blabla
autour de ce tracé.

le no f est bien adapté à ce
village typique de la Drome
des collines. Concernons les
deux agricoles, le bien-être
des habitants et surtout les
finances de cette petite commune.
Restons simple, et modéré en
voulant le no f. Le télétravail
va peut-être réduire la circulation
dans quelques années... il faut y
penser...



Avis concernant la déviation RD 112 de BREW

Service des Déplacements
Compteur / arrive le

15 MARS 2021

3/3 / PAMG

Monsieur,

ci-joint mon avis concernant
cette déviation :

Je vois à la trace 6 :

- 1) éloignerait le bœuf
- 2) Sécurité pour l'école et les habitants

- 3) Le coût pour la commune

- 4) protégerait les terres

agricoles

Le trace 7 est le plus d'actualité
à ce jour pour la commune de
Brew qui protégerait ses finances
son cachet et la vie sereine de
ses habitants.

